

E C O L E N A T I O N A L E S U P E R I E U R E

DE B I B L I O T H E C A I R E S



Le C A D I S T Chimie à la section Sciences  
de la B.I.U de Lyon-La Doua : évolution  
depuis 1981.

Mémoire présenté par Jean MOTO  
sous la direction de Mme Madeleine WAGNER,  
Conservateur à l'E.N.S.B.

Villeurbanne

1984

20 ème promotion

MOTO (Jean)

- le C.A.D.I.S.T. chimie à la section sciences de la B.I.U de Lyon - la Doua : évolution depuis 1981/ Jean Moto ; sous la dir. de Mme Madeleine WAGNER .
- Villeurbanne ENSB, 1984 . 48P. / 9 p: de pl.; 30 cm.

Mémoire : ENSB, 1984

C A D I S T chimie



C.A.D.I.S.T. Chimie, B.I.U Lyon, 1984

B.I.U Lyon, C.A.D.I.S.T. Chimie, 1984



\* R E S U M E \*

---

Présenter le C.A.D.I.S.T Chimie à la section Sciences de la B.I.U de Lyon - la Doua tel qu'il fonctionne depuis 1981 et les problèmes spécifiques y existant ; examiner les possibilités pour le Cameroun de s'inspirer de l'expérience des C.A.D.I.S.T. pour la création d'un organisme de ce type, tel est le but de cette étude.

" Le savoir est un bien à la fois pleinement individuel et pleinement collectif. Venu des hommes qui le communiquent sans le perdre, il va aux hommes et les unit dans une pleine liberté. Connaître et communiquer c'est tout un ".

Bernard VOYENNE . - Le Droit  
à l'information

\*\*\*\*

R E M E R C I E M E N T S

Nous remercions vivement tout le personnel du C A D I S T Chimie à la section Sciences de la B.I.U de Lyon- la doua, dont la disponibilité est à la mesure de sa compétence pour l'aide inestimable qu'il nous a fournie, sous la responsabilité de Mademoiselle M-F. ROCHARD. Cela a permis la réalisation de ce modeste travail.

Nos remerciements s'adressent également à Messieurs Michel MERLAND, Conservateur en Chef chargé de la direction de l'E.N.S.B., Gérard THIRION, Inspecteur général des bibliothèques, Marc CHAUVEINC, Conservateur à la Bibliothèque nationale de Paris, pour les précieux conseils et renseignements qu'ils nous ont fournis au cours des discussions que nous avons eues avec eux.

C'est ici le lieu d'exprimer notre profonde gratitude aux corps enseignant et administratif de l' E.N.S.B. qui n'a ménagé aucun effort pour nous faire acquérir de solides connaissances en bibliothéconomie.

Nos remerciements s'adressent enfin et tout particulièrement à Madame Madeleine WAGNER qui nous a suggéré ce travail et nous a suivi tout au long de son élaboration, par ses remarques, ses conseils et surtout son savoir-faire, fruit de nombreuses années d'expérience dans le vaste domaine des bibliothèques pour nous permettre de mener à bien ce travail.

Que tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont aidé dans ce travail trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Jean Moto.

A Catherine MOTO, âme soeur,  
catalyseur de mes efforts par ses encourage-  
ments dans les moments difficiles.

A mes chers enfants à titre  
d'exemple qu'ils devront dépasser.

A mes parents pour toutes les  
peines endurées et les sacrifices consentis  
pour faire de moi un homme. Que leurs larmes  
et leur sueur trouvent ici une juste récom-  
pense.

\* S O M M A I R E \*

INTRODUCTION

- 1 - Historique et définition des C A D I S T
- 2 - Problématique
- 3 - Méthodologie
- 4 - Organisation de la recherche

I - PRESENTATION DU C A D I S T CHIMIE A LA SECTION SCIENCES DE LA  
B.I.U de LYON- LA DOUA

- 1 - La B.I.U de Lyon - la Doua, siège du C A D I S T Chimie
- 2 - Le C A D I S T chimie à la section Sciences
- 3 - Le personnel
- 4 - Le budget
- 5 - L'état des Collections

II - ACTIVITES DU C A D I S T CHIMIE

- 1 - Acquisition et traitement des livres et des périodiques
  - A - Acquisition
    - a) des livres
    - b) des périodiques
  - B - Traitement
    - a) des livres
    - b) des périodiques
    - c) conservation
- 2 - Diffusion
  - \* généralités
    - A - Schéma centralisé : la B L L D
    - B - Schéma décentralisé : Les C A D I S T en France
    - C - le prêt-inter au C A D I S T Chimie
    - D - les procédés du P.I.B au C A D I S T chimie
      - 1 Le Système postal
      - 2 le téléphone

3 - le télex

4 - la messagerie électronique

E - les tableaux et graphiques

F - Commentaires

III - PROJET DE CREATION D'UN C E N A D I S T AU CAMEROUN

Introduction ✓

1 - Situation actuelle

2 - Les conditions nécessaires pour la création  
d'un C E N A D I S T

3 - les avantages d'un tel centre.

- CONCLUSION GENERALE

" Entre la folie de ceux qui ne veulent rien de ce qui est, et la déraison de ceux qui veulent tout ce qui devrait être, ceux qui veulent quelque chose et sont décidés à en payer le prix, seront les seuls à l'obtenir ".

Albert CAMUS.

## INTRODUCTION

### 1 - HISTORIQUE ET DEFINITION DES C A D I S T

L'abondance de la littérature scientifique et technique pose de nos jours des problèmes complexes qu'aucune bibliothèque à elle seule ne peut résoudre ; la coopération s'impose comme issue inévitable pour satisfaire les demandes qui augmentent chaque jour au rythme de la documentation même et il importe aux bibliothèques qu'elles puissent relever le défi.

Ce n'est un secret pour personne que recevoir une référence n'est pas recevoir l'information ; que les termes de recherche documentaire et d'information scientifique et technique sont trompeurs et que l'information se trouve de facto dans un document, livre ou périodique qu'il faut physiquement se procurer.

Trouver la forme d'organisation qui permette l'accès au document dans les conditions d'efficacité est actuellement un des problèmes bibliothéconomiques majeurs.

Tous les pays et organismes internationaux sont préoccupés de la question et cherchent par différentes méthodes à apporter une solution et à obtenir cet "accès universel aux publications" défini par la Fédération internationale des associations de Bibliothécaires (F I A B).

C'est dans ce cadre que se situe le programme des C A D I S T en France.

C'est en octobre 1980 que le Ministère des Universités (1) a décidé la mise en place d'un système de bibliothèques possédant un vaste fonds dans un large domaine déterminé (scientifique, littéraire

(1) En 1980, il existait un Ministère des Universités dont dépendaient les Bibliothèques Universitaires.

ou artistique), dont la fonction essentielle soit d'assurer, chacune dans son domaine, une couverture la plus possible exhaustive de la littérature française et étrangère d'un haut niveau particulièrement destinée à la recherche.

Les bibliothèques participant au programme ont reçu la désignation de "Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifiques et technique" ( C A D I S T ).

En 1981, les 11 premiers C A D I S T assuraient leurs fonctions. A ce jour, 15 C A D I S T (1) ont été mis en place dans des organismes dépendant du Ministère de l'Education Nationale et sont chargés d'acquérir et de diffuser les périodiques correspondant à leur spécialité.

C'est ainsi que la B.I.U de Lyon- la Doua\* a été jugée apte à recevoir le C A D I S T Chimie car elle disposait déjà d'un fonds remarquable dans le domaine de la Chimie et aussi elle est située dans une région où l'on trouve plusieurs entreprises de chimie industrielle.

La B.I.U de Lyon ayant des collections existantes et des relations avec des centres de documentation privés et publics situés dans la même ville ou région, et aussi sans doute par souci de décentralisation (Paris ayant la majorité des C A D I S T ), il était normal de lui attribuer le charge du C A D I S T Chimie.

1 - C A D I S T voir liste des C A D I S T en France (la majorité des C A D I S T sont implantés à Paris) voir aussi en annexe l'implantation des C A D I S T par villes françaises.

\*Bibliothèque Inter Universitaire de Lyon, 43 Boulevard du 11 Nov 1918, 69622, VILLEURBANNE- CEDEX; Tél: (7) 889 70 40; Télex: 310810F

## LISTE DES C A D I S T EN FRANCE

Par discipline, organisme et ville  
d'implantation

DISCIPLINE	ORGANISME	VILLES
- Art et Archéologie	B. Art et Archéologie	Paris
- Astronomie et astrologie	B. Observatoire Paris -Meudon	Paris
- Botanique, Zoologie, Biologie anim. et végét.	B. Museum National Histoire Nat.	Paris
- Chimie et Pharmacie	B.I.U. de Lyon	Lyon
- Ethnologie et préhistoire	B. Musée de l'homme	Paris
- Gestion et Sc. Economiq.	B. Université Paris IX	Paris
- Histoire moderne et Contemporaine	B. de la Sorbonne et B.I.U Aix- Marseille et B.U de Caen	Paris Marseille Caen
- Langues, Littérature et civilisations germaniques	B.N.U de Strasbourg	Strasbourg
- Mathématiques	B. Institut Mathématiques en liaison avec la B.U.	Paris-Sud
- Médecine et Ondo-Stoma- tologie	B.I.U de Médecine	Paris
- Physique	B.I.U de Grenoble	Grenoble
- Relations internationales et Monde Contemporain	B. documentation internationale Contemporaine	Paris
- Sciences Politiques	B. Fondation Nation. Sciences politiques	Paris
- Sciences de la Terre, des océans et de l'environ.	B.I.U de Jussieu	Jussieu
- Sciences religieuses	B.I.U de Strasbourg	Strasbourg

## 2 - PROBLEMATIQUE

Le C A D I S T chimie, son fonctionnement, ses activités, les résultats obtenus depuis 1981, ses problèmes spécifiques, les solutions envisageables, un organisme du même type au Cameroun ?

## 3 - METHODOLOGIE

Cette étude vise à décrire le C A D I S T chimie tel qu'il se présente trois ans après le début de son fonctionnement à la section Sciences de la B.I.U de Lyon-la Doua.

Nous nous sommes rendu au siège du C A D I S T chimie où nous avons rencontré le responsable et le personnel qui y travaillent ; nous avons discuté avec eux, nous leur avons posé des questions pour savoir comment le C A D I S T chimie en particulier s'acquittait de ses missions.

## 4 - ORGANISATION DE LA RECHERCHE

La première étape fut l'établissement d'une bibliographie sur les C A D I S T en général, par le dépouillement : du bulletin signalétique du C.N.R.S (1), section 101 : Sciences de l'Information ; des articles intéressants furent repérés sous divers descripteurs (C A D I S T), I.S.T (2), prêt inter-bibliothèques, accès au document, conservation, diffusion, coopération, réseau, politique, documentaire, université, bibliothèque universitaire) ; de la revue Documentaliste, du B.B.F (3),

1 - C.N.R.S : Centre National de la Recherche Scientifique

2 - I.S.T. : Information scientifique et Technique

3 - B.B.F. : Bulletin des Bibliothèques de France

de quelques ouvrages généraux et mémoires des anciens élèves de l'E.N.S.B. en rapport avec certains aspects du sujet.

La dernière étape a consisté à recenser les documents pertinents. Ensuite il s'est agi de faire un choix de documents significatifs et l'analyse des documents retenus.

La présente étude prévoit un plan en trois parties.

- La première partie est consacrée à la présentation descriptive du C A D I S T Chimie.

- La deuxième partie traite du fonctionnement et des activités du C A D I S T Chimie. Nous insisterons plus particulièrement sur le prêt inter au C A D I S T pour évoluer les résultats obtenus.

- La troisième partie envisage les conditions pour la création d'un C E N A D I S T ( centre National pour l'Acquisition et la diffusion de l'Information Scientifique et Technique au Cameroun).

P R E M I E R E      P A R T I E :

P R E S E N T A T I O N   D U   C A D I S T   C H I M I E

A   L A   B . I . U   D E   L Y O N - L A   D O U A



L'ENTREE PRINCIPALE DE LA B.I.U DE LYON-LA DOUA. (photo J. Moto)

PRESENTATION DU C A D I S T C H I M I E

---

1 - La Bibliothèque Inter-universitaire de Lyon, la Doua,  
Siège du C A D I S T C H I M I E

Avant de parler du C A D I S T Chimie proprement dit, il nous semble opportun de présenter en quelques mots la B.I.U qui abrite le C A D I S T Chimie.

La B.I.U a été ouverte en 1964 ; construite en béton et juchée sur un talus artificiel, elle se trouve au milieu des bâtiments de la faculté d'enseignement des Sciences sur le Campus universitaire de la Doua. Elle a un fonds scientifique de plus de 200 mille volumes.

La B.I.U. de Lyon comprend cinq sections :

- La section centrale Droit-Lettres située sur les quais Claude Bernard.

- La section santé qui est un des pôles du C A D I S T pharmacie. En effet, il n'a pas été proposé de créer de C A D I S T spécifique en pharmacie ; en 1982, lors de la création de nouveau C.A D I S T, le domaine de cette discipline a été attribué à la chimie (C A D I S T de Lyon-section sciences de la B.I.U), qui a pris un nouvel intitulé :

"Chimie-Pharmacie" avec deux implantations.

- la section Lettres et Sciences humaines à Bron
- la section service commun qui regroupe les catalogues collectifs, les services techniques, la formation professionnelle

- la section sciences est située sur le Campus de la Doua ; certaines U.E.R\* ainsi que l'Ecole de Chimie\* de l'Université Jean MOulin sont implantées sur le campus.

La B.I.U. de Lyon est donc un service commun à trois universités (1) (Lyon I Médecine et Sciences ; Lyon II à dominance Lettres ; Lyon III à dominance juridique).

La B.I.U est un grand bâtiment à deux étages. Au rez-de-chaussée où s'effectuent les fonctions d'accueil du public et de renseignements sont situés les bureaux administratifs et tous les services extérieurs.

Les deux étages principaux ont une surface, le premier d'environ 2400 m<sup>2</sup>, le second de 2100 m<sup>2</sup>. Ils sont affectés pour la plus grande part aux salles de lecture.

Au premier étage a été installée une salle de conférence servant à la fois de salle de cours pour les élèves sous-bibliothécaires.

Au second étage, l'accès est ouvert essentiellement aux enseignants, étudiants de 3<sup>e</sup> cycle, attachés du C.N.R.S, étudiants en dernière année d' I.N.S.A\*\* de l'Ecole de Chimie et aux ingénieurs de l'Industrie.

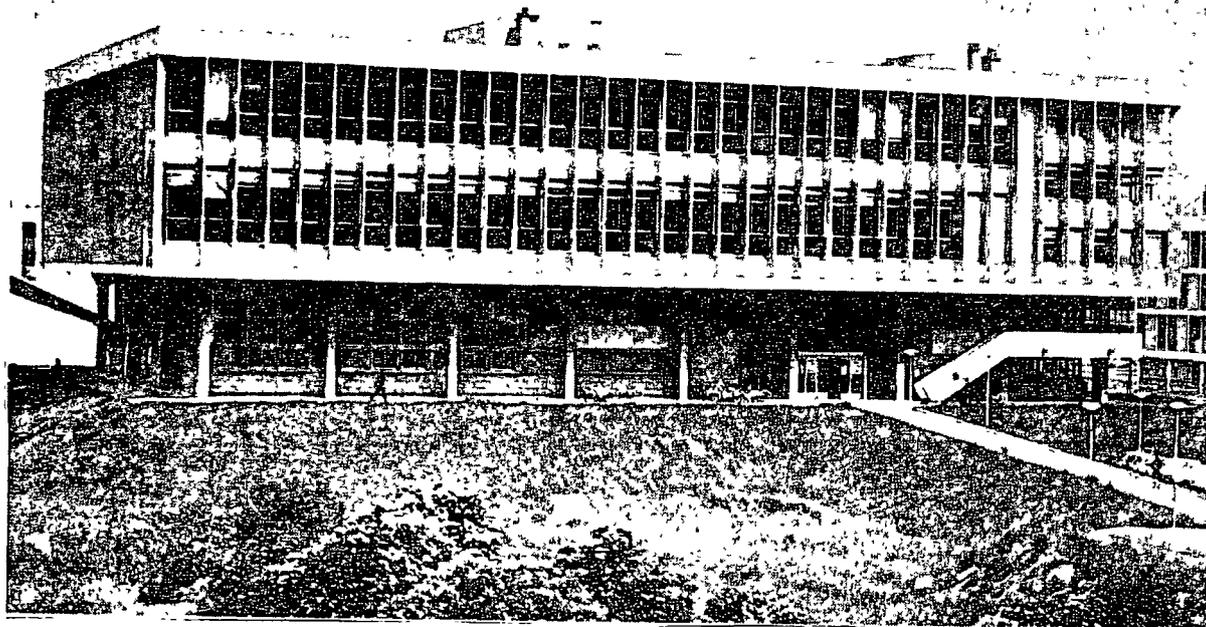
Dans la salle de chercheurs qui se trouve à ce second niveau, les ouvrages (de chimie, mathématiques, physique et électronique) occupent les trois quarts de la surface. Les ouvrages sont regroupés suivant les disciplines afin que le lecteur désireux de se tenir au courant

\*\*INSA: Institut National des Sciences Appliquées

(1) Loi de 1968 et loi et décret de 1970 qui définissent les modalités de fonctionnement des B.I.U.

\* E.S.C.I.L. (Ecole Supérieure de Chimie Industrielle de Lyon)

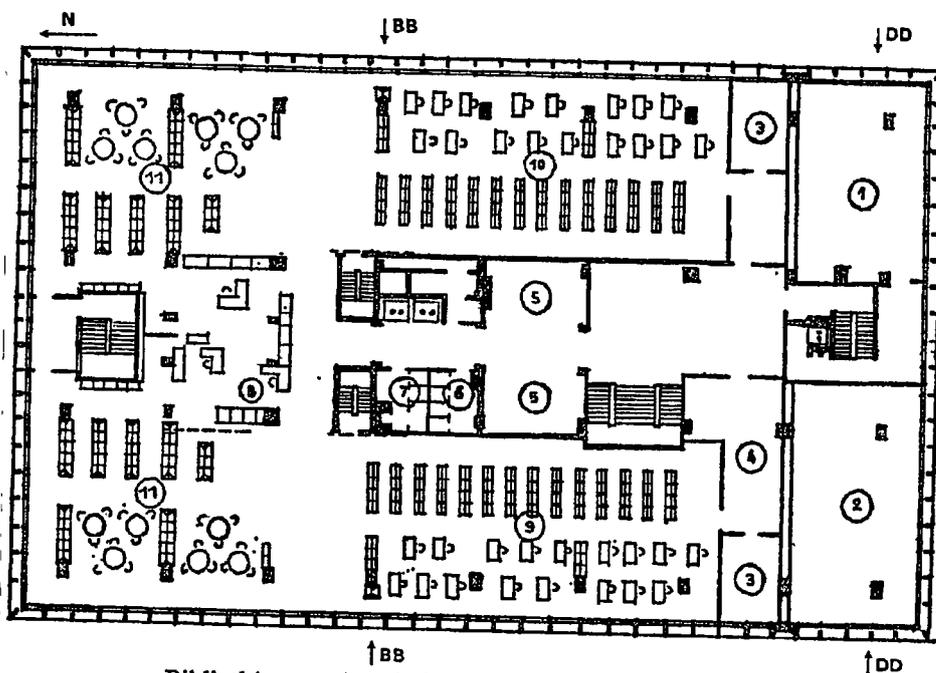
\*Vpir en annexe liste des UER du Campus de la Doua.



LA B.I.U. DE LYON-LA DOUA - SIEGE DU C A D I S T CHIMIE

566

BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE



Bibliothèque universitaire de Lyon-La Doua. 2<sup>e</sup> étage.

1. Documentation théâtrale. — 2. Appartement du bibliothécaire. — 3. Bibliothécaire. —
4. Traitement des périodiques. — 5. Vestiaires. — 6. Toiletttes (femmes). — 7. Toiletttes (hommes). — 8. Surveillant et bureaux. — 9. Salle de chercheurs physique, chimie, mathématiques. — 10. Salle de chercheurs sciences de la vie et de la terre. — 11. Périodiques.

de l'actualité scientifique puisse parcourir commodément les différentes revues.

Le fonds documentaire de cette salle est constitué de collections de périodiques, de thèses, des ouvrages spécialisés souvent en langue étrangère.

On trouve aussi dans la salle chercheurs, les catalogues correspondant aux ouvrages de ce niveau ( alphabétique auteur, alphabétique matière, systématique, C.D.U, thèses et périodiques).

L'extension des fonds et l'achat d'ouvrages très spécialisés ont entraîné l'insuffisance des cotes C.D.U ; aussi sont-elles actuellement plus développées dans certaines matières atteignant parfois 8 chiffres et comportant quelques signes.

La cotation en C.D.U. des périodiques s'étant révélée peu satisfaisante, tant parce que dans sa longue vie un périodique peut prendre une orientation plus ou moins spécialisée que par la gêne entraînée par l'intercalation de nouveaux périodiques qui provoque des "refoulements" importants. Aussi a-t-on choisi en définitive un classement par sujet qui s'exprime par une cote de secteur subdivisé et un numéro d'ordre :

par exemple : CP 1 / numéro d'ordre.

La B.I.U publie chaque année la liste des périodiques et séries de chimie, biochimie, biologie conservés à la section Sciences.

Dans la liste que nous avons consultée, mise à jour au 15 mars 1984, on trouve des suites et périodiques présentés de la manière suivante :

Les suites :- les années

1975 - (vol.1,)

indique que la B.I.U possède cette série à partir de 1975 (vol 1) et qu'elle continue à la recevoir.

1960-1980  
(vol.1-68)

indique que la B.I.U ne possède que les années 1960 à 1980 (vol, 1 à 68) et qu'elle ne continue pas à recevoir cette série.

1959-1971  
(vol.1, - 10)  
1978

indique que la B.I.U possède les années 1959 à 1971 (vol 1, à 10) puis, qu'elle reçoit de nouveau cette série à partir de 1978 ; les années 1972 à 1977 (vol 2 à 13) ne sont donc pas à la B.I.U

- la cote

577. 15 ADV

indique le classement C.D.U de cette série sur les rayons au même titre que les ouvrages

Les périodiques :- les années

1981 (vol.11)

indique l'année et le 1er tome reçu

1925-1935  
(V. 3 - 10)

indique que la B.I.U ne possède que les années 1925 à 1935 (vol 3 à 10) et qu'elle ne continue pas à recevoir ce titre.

Les Cotes

EP 1/ 1021	Cote déterminant la place de la collection sur les rayons
C P 1/ 58	* la première cote indique
C P 1/1.225	l'emplacement de l'ensemble de la revue sur les rayons
	* la deuxième cote étant le code d'identification C A D I S T.
E 136.363	indique que la revue est classée au sous-sol non disponible en libre accès et doit être demandé au personnel
O 16 ...	indique la bibliographie classée en salle chercheurs

2 - LE C A D I S T CHIMIE

C'est au deuxième étage de la salle chercheurs qu'est situé le C A D I S T Chimie ; plus précisément le personnel et les services de la section sciences qui s'occupent du C A D I S T.

En entrant dans la salle chercheurs où sont regroupés les services du C A D I S T, on a la rangée de fichiers qui sert de banque de renseignements derrière laquelle travaillent Mme LEMAIRE (Prêt-Inter) et Mme MOREL (traitement des périodiques). A l'extrémité de la salle chercheurs on trouve un bureau occupé par Mmes GAUTIER et LAFARGUE (traitement des livres).

Le C A D I S T chimie dispose d'un matériel adéquat pour l'accomplissement de ses missions ; c'est ainsi qu'en dehors du mobilier traditionnel, on peut noter la présence d'un télécopieur, d'un télex et d'une messagerie électronique(1).

### III - LE PERSONNEL DU C A D I S T CHIMIE (qualification)

années	Conser- vateurs	Bibl. adjt	Pers. admin.	Pers. serv.	Pers. ouvr.	Pers. vacat.
1981	0,65	0,5	1,2	1	0	0
1982	0,65	1,5	1,2	2	0	0,30
1983	0,65	1,5	1,2	2	0	0,30
1984	0,65	1,5	1,2	2	0	0,30

(1) Nous reviendrons plus en détail sur les avantages et les résultats de l'utilisation de ce matériel dans les activités du C A D I S T en l'occurrence le Prêt-Inter.

Il faut noter tout de suite que c'est le personnel de la section Sciences de la B.I.U qui s'occupe en plus de leur travail habituel, du C A D I S T Chimie. Il n'y a donc pas un personnel spécifiquement chargé uniquement du C A D I S T Chimie.

Comme nous le montre le tableau ci-après, le personnel de la section consacre en fonction de ses occupations, un pourcentage de temps à chacune des fonctions (B.I.U et C A D I S T)

Noms du Personnel	Pourcentage de temps réservé au C A D I S T Chimie	Pourcentage de temps réservé aux fonctions locales de la B.I.U
Mlle ROCHARD	25 %	75 %
Mme GAUTIER	40 %	60 %
Mme LEMAIRE	50 %	50 %
Mme MOREL	40 %	60 %
Mme FRANCILLON	40 %	60 %
Mme COSTES	20 %	80 %
Mme MORAND	60 %	40 %
Mlle MAILLET	60 %	40 %
2 MAGASINIERS	100 %	



Mademoiselle M.F ROCHARD, Conservateur, Responsable  
du C A D I S T Chimie

(photo J. Moto)

Répartition des tâches

Noms du Personnel	Différentes tâches dévolues
Mlle ROCHARD	Abonnements de périodiques. achat de matériel. Organisation. Publicité et relations extérieures
Mme GAUTIER	Achats de livres et catalogage matière C.D.U.
Mme LAFARGUE *	Catalogage matière-indexation des livres
Mme LEMAIRE	Prêt Inter-bibliothèques
Mme MOREL	Traitement et bulletinage des périodiques
Mme COSTES	Entrée des livres
Mme FRANCILLON	Catalogage des livres
Mme MORAND	Factures comptabilité
Mlle MAILLET	Dactylographie
2 MAGASINIERS	Classement et recherche des ouvrages, leur transport. réception demandes de photocopies

\* Mme LAFARGUE est ingénieur chimiste, titulaire d'un C A F B , elle travaille à temps partiel environ 10h Par semaine.

4 - BUDGET DU C A D I S T CHIMIE

Nous nous sommes entretenus avec Mme MORAND.

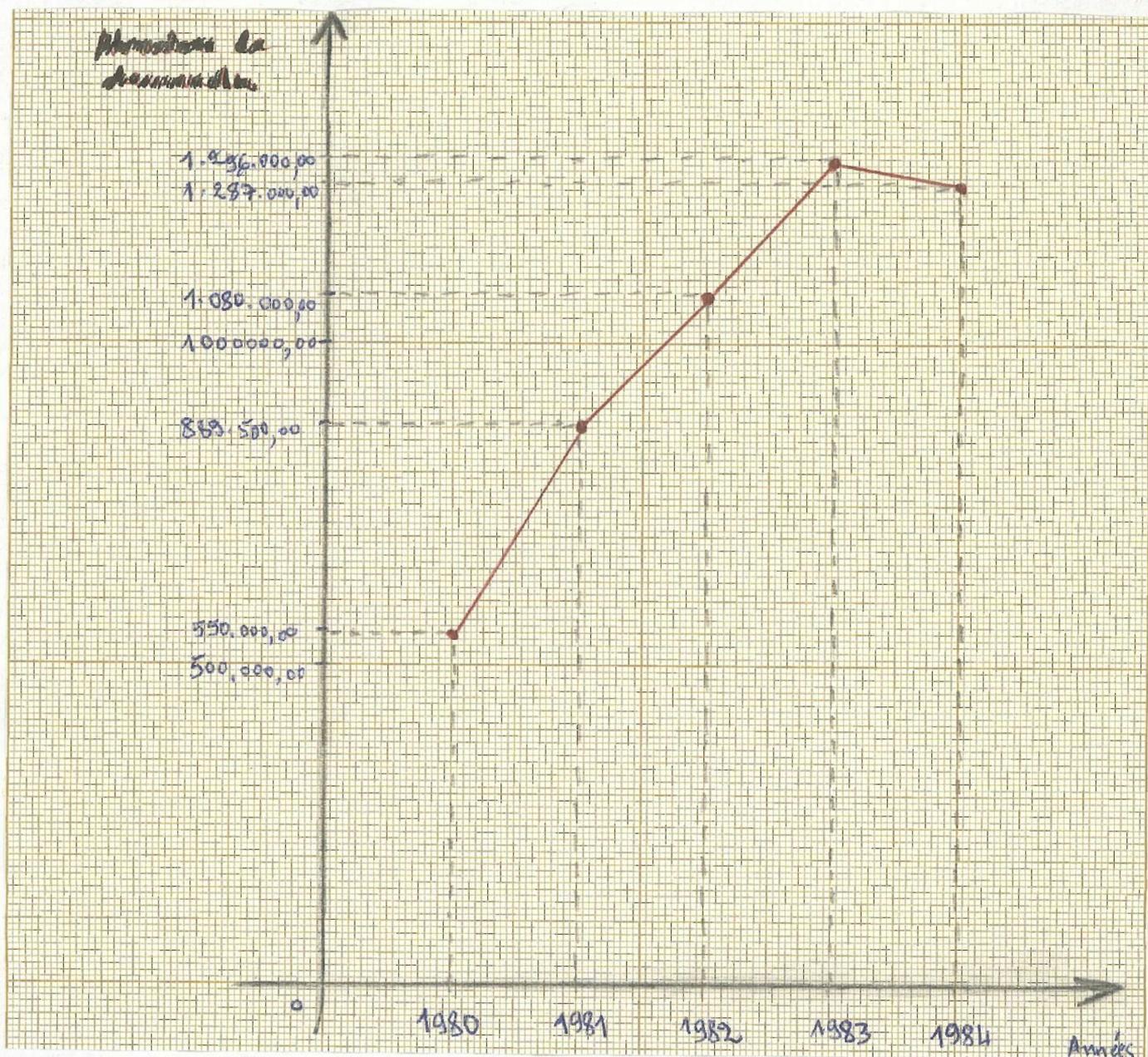
De nos discussions et de l'analyse de ses archives, il ressort que l'évolution du budget alloué au C A D I S T Chimie se présente comme suit :

Années	Crédits
1980	550 000,00
1981	889 500,00
1982	1 080 000,00
1983	1 296 000,00
1984 *	1 287 000,00

\* Une lettre de la D B M I S T en date du 8 avril 1984 informait le C A D I S T Chimie qu'une subvention de 1 287 000,00 francs au titre de l'année 1984 serait déléguée à son profit.

Graphique de l'évolution des crédits C A D I S T

Chimie entre 1981 et 1984



Nous constatons une baisse du pouvoir d'achat  
en 1984 alors qu'entre 1981 et 1983 on  
notait une nette croissance régulière. Malgré ce constat,  
Mlle ROCHARD affirme que les crédits actuels permettent  
au C A D I S T Chimie de répondre à 80 % des services.

La gestion des crédits C A D I S T est faite par Mlle ROCHARD. A ce sujet, il faut souligner que les sommes allouées par le Ministère de l'Education Nationale sont réparties dans les achats des ouvrages et des suites de chimie ainsi qu'aux abonnements ( en grand nombre et très couteux ) de périodiques.

a) Les recettes du C A D I S T Chimie

Il ne nous a pas été facile de savoir la part exclusive des recettes du C A D I S T chimie pour la simple raison que toutes les recettes sont fondues dans la section Sciences.

Cette situation nous a semblé anormale ; la logique voudrait que le C A D I S T ait ses recettes à part. Il reste bien entendu que la source principale est la photocopie. A cette effet ; notons que la photocopie est entrée dans les moeurs d'autant plus aisément qu'elle tend à remplacer comme moyen de travail la prise de notes traditionnelle. Elle a fait mieux accepter l'interdiction de prêter les périodiques qui n'était pas sans soulever des difficultés.

Cependant, il nous a paru utile de présenter un tableau des dépenses globales du C A D I S T Chimie de 1980 à 1983.

b) Dépenses du C A D I S T Chimie

Années	Dépenses totales
1980	0
1981	961 530,32
1982	1 247 536,81
1983	1 536 888,95

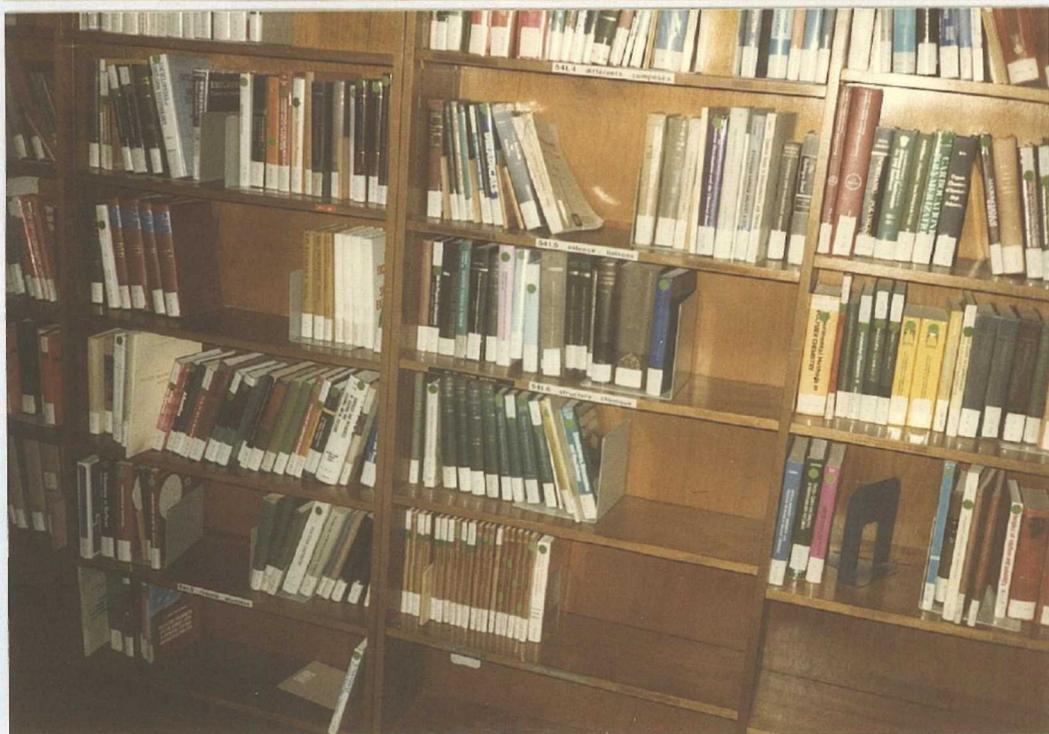
Ces chiffres que nous avons relevés dans les archives de Mme MORAND sont des dépenses relatives à la reliure des livres et des périodiques, à l'achat de matériel de bureau, à de la papeterie, des frais de télex et de l'entretien du matériel.

Au C A D I S T chimie, les livres sont classés dans un ordre logique, celui de la classification universelle (C.D.U.)

5 - L'état des collections est le suivant :

Livres (en nombre de volumes)	5 657
Périodiques ( en nombre de titres)	525
Thèses (en nombre de volumes)	23 038
Microformes ( en nombre d'unités matérielles)	3 086

Ce sont les quatres types de documents qu'on  
trouve pour l'instant au C A D I S T Chimie.



Les rayons de livres dans la salle chercheurs :  
Les ouvrages C A D I S T se distinguent par une pastille  
verte.

(photo J. Moto)

DEUXIEME PARTIE :

ACTIVITES DU CADIST CHIMIE

---

## II - ACTIVITES DU C A D I S T CHIMIE

La B.I.U de Lyon a été " promue " C A D I S T en décembre 1980 ; mais c'est en janvier 1981 que le C A D I S T Chimie a commencé à fonctionner effectivement.

Pour s'acquitter de ses missions, le C A D I S T chimie est organisé en deux grandes fonctions.

- 1 ) l'acquisition et le traitement des documents.
- 2 ) La diffusion des documents.

## I - ACQUISITION ET TRAITEMENT DES LIVRES ET PERIODIQUES

### A ) LES ACQUISITIONS

#### a) Acquisition des livres :

Le C A D I S T Chimie acquiert très peu de documents par dons ou par échanges. La majorité de ses acquisitions sont faites par achats ou par abonnements.

#### Les achats

Il n'existe effectivement pas de Comité national d'acquisition. Il semble qu'il soit très difficile à mettre sur pied car il nécessite un personnel spécialisé . (1)

Au C A D I S T Chimie, les acquisitions de livres sont faites à partir du dépouillement des différentes bibliographies et catalogues d'éditeurs en tenant compte

aussi des demandes des chercheurs et étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle.

Mme GAUTIER chargée des acquisitions de livres pense que les acquisitions C A D I S T satisfont les chercheurs locaux d'autant plus qu'elles sont faites à partir de leurs suggestions.

Les ouvrages sont commandés à l'aide de fiches où sont inscrits le nom du libraire, son numéro de code, le titre de l'ouvrage, le lieu de l'édition, les références de la bibliothèque, le prix de l'ouvrage et la date.

Les principaux éditeurs-libraires fournisseurs du C A D I S T Chimie sont :

BLACK WELL en Angleterre  
DEKKER en Angleterre  
BALLEN aux états-unis  
ELSEVIER NORTH Holand en Hollande  
ELSEVIER SCIENTIFIC en Hollande  
AMERISAN CHEMICAL SOCIETY aux Etats-Unis

Le C A D I S T Chimie reçoit les ouvrages et les suites dès leur parution car ils ont été demandés en "Standing Order" c'est en commande d'office.

Aucun problème n'a été souligné par Mme GAUTIER au niveau des acquisitions de livres sinon qu'elle déplore les retards dans l'arrivée de certaines commandes surtout des Etats-Unis (l'attente dure deux à trois mois).

b) Acquisition des Périodiques :

Les périodiques sont acquis par abonnement ou par achats. Le C A D I S T Chimie a des abonnements de périodiques sur microfiches. Sur 525 titres, il y'a 51 titres sur microfiches soit le dixième du nombre total de titres.



CHROMATOGRAPHIA  
Vol. 14, No. 2, Pp. 69-126  
1981

1 of 1  
285

Copyright Pergamon Press, Ltd.

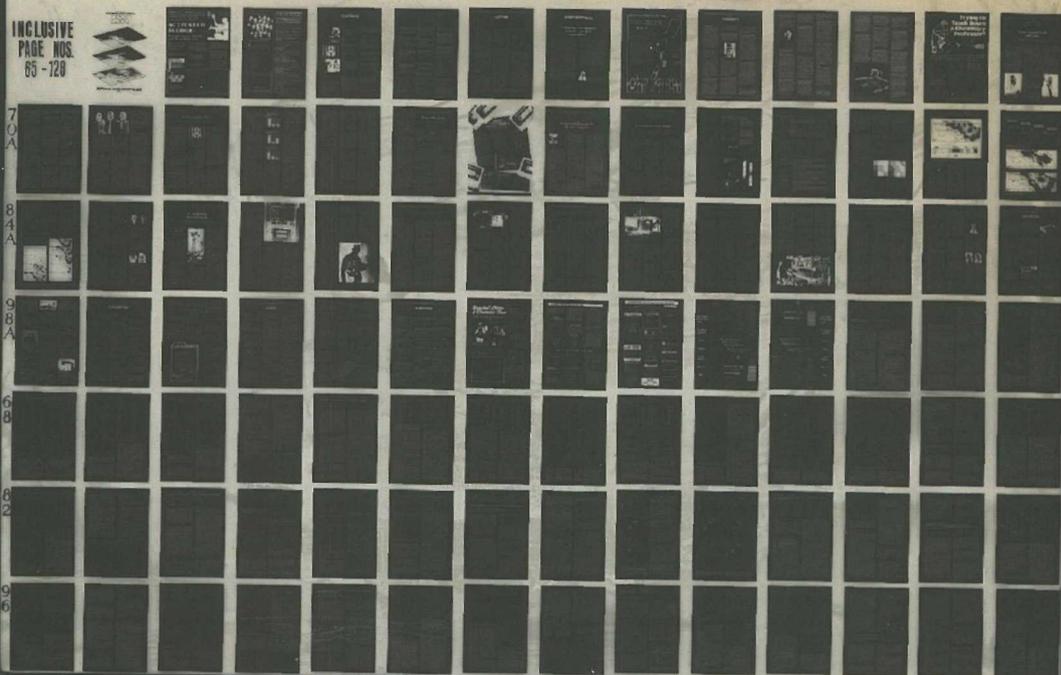


Environmental Science & Technology  
Volume 17, Number 2, February 1983

Duplication of this  
microfiche is prohibited  
© 1983 American Chemical Society

1 of 2  
24X

INCLUSIVE  
PAGE NOS.  
65-120



Le C A D I S T Chimie dispose de périodiques  
sur microfiches.

Ces microfiches proviennent des Etats-Unis ou d'Angleterre (1).

B - TRAITEMENT

a) Traitement des livres

Mesdames GAUTIER, LAFARGUE et FRANCILLON sont chargées du Catalogage matière, systématique et C.D.U des livres.

Le problème qui se pose au niveau du traitement des ouvrages est que l'analyse et l'indexation demandent un temps assez long ; or il manque de personnel, Mme LAFARGUE, travaillant à temps partiel, il arrive souvent que les ouvrages soient mis à la disposition des usagers avec retard.

Mme GAUTIER souhaite avoir un conservateur spécialisé comme collaborateur pour ces tâches.

b) Traitement des périodiques

Lorsque les périodiques arrivent, Mme MOREL les enregistre par ordre numérique dans un registre à feuillets mobiles avec le code CP.1/1000.

Les périodiques C A D I S T ont une cote qui leur est propre, des registres spéciaux avec leur numéro d'inventaire.

Tous les périodiques dont la cote commence par 1000 et à partir de 1981 sont C A D I S T Chimie. Les Magasiniers et les usagers s'y retrouvent très facilement.

Par contre, les fichiers sont communs ; les fiches C A D I S T sont intercallées dans celles des autres ouvrages mais se distinguent par la cote et le cachet C A D I S T qui leur est apposé.

(1) exemple : (a) "Journal of the american chemical Society"  
Etats-Unis

(b) "Chromatographia (Angleterre)

**CADIST** CP<sub>1</sub> / 1.003

INTERNATIONAL SYMPOSIUM ON ACTIVATION OF MOLECULAR OXYGEN AND SELECTIVE OXIDATIONS CATALYSED BY TRANSITION METAL COMPLEXES. 1. 1979, May 21-23. Bendor (France). Lausanne : Elsevier Sequoia, 1979. - 25 cm.

In : "Journal of molecular catalysis" = ISSN 0304-5102, vol. 7, n° 1/2, 1980.



**CADIST**

CP<sub>1</sub> / 1.145

Chemistry of heterocyclic compounds. - [1965]-  
New York : Consultants Bureau, [1965]-  
28 cm.

Mens. - Trad. de : "Khimiya geterotsiklicheskikh soedinenii" ISSN = . - Notice red. d'après le n° 1 du vol. 17 (1981, janvier). - ISSN = 0009-3122 = Chemistry of heterocyclic compounds.

Vol. 17, 1981 →



**CADIST** CP<sub>1</sub> / 1.193

Chromatographia. - [1968] - . - [Oxford : Pergamon, 1968]- . - Microfiches négatives argentiques de 98 vues.

Mens. - Notice réd. d'après la microfiche 1 du fasc. 1, vol. 14, 1981. - ISSN = 0009-5893 = Chromatographia.

1981, vol. 14 →



Les fiches des ouvrages C A D I S T telles qu'elles se présentent dans les fichiers.

On notera que les périodiques disponibles au C A D I S T Chimie sont répertoriés dans le Catalogue Collectif national informatisé consultable sur ligne.

### c) Conservation des documents

Les microfiches sont conservés dans des bacs spéciaux mises sous pochettes plastiques.

Le C A D I S T Chimie préfère acheter de nouveaux documents plutôt que d'en faire la reliure. La B.I.U. possède un système d'assemblage sur place pour relier ce qui est très important.

Le seul problème qu'évoque Mme MOREL est le surcroît de travail ; car en trois ans, le nombre de périodiques C A D I S T chimie a quadruplé. Elle ajoute que l'effectif du personnel est actuellement très juste ; elle souhaite qu'un magasinier lui soit affecté pour alléger le travail.

## II - ACTIVITE DE DIFFUSION

### \* Généralités :

La plus importante, c'est le prêt inter-bibliothèques. Le prêt-Inter signifie la fourniture à la demande soit d'un document original lui-même soit de sa reproduction (photocopie, microcopie).

Aucune bibliothèque ne peut vivre en autarcie, elle ne peut non plus acheter la totalité des documents, elle doit donc emprunter à un organisme parent c'est à dire une bibliothèque.

Il existe trois grands schémas d'organisation du prêt inter-bibliothèques

- 1 - le schéma décentralisé : l'exemple de la B L L D (1) en Angleterre.
- 2 - le schéma semi-centralisé allemand
- 3 - le schéma décentralisé (système C A D I S T en France).

Nous présenterons brièvement les schémas centralisé et décentralisé avant de passer au prêt inter C A D I S T Chimie.

#### A - LE SCHEMA DECENTRALISE : LA B L L D

La B L L D fut créée en 1973 ; elle a un fonctionnement original ; elle a reçu la mission de fournir toutes catégories de documents dans toutes les disciplines. Tout l'effort est consacré à l'expédition rapide des demandes de prêts par courrier ou par télex.

La B L L D est efficace parce qu'elle est un organisme centralisé. Elle opère 4 millions de prêts par an ; satisfait 94 % des demandes et pratique un tarif extrêmement bas de l'ordre de 15 F. Ses collections sont très importantes 140 mille périodiques dont 54 mille vivants ; 2 millions de Livres. Son budget est de l'ordre de 70 millions de francs.

#### B - LE SCHEMA DECENTRALISE : LES C A D I S T en France

En France, c'est le schéma décentralisé caractérisé par le fait que les bibliothèques existent telles qu'elles sont et s'adressent à d'autres bibliothèques soit par hasard, soit par le moyen des catalogues collectifs. Chaque bibliothèque est entièrement libre de définir sa politique d'acquisition et sa politique de prêt. Les bibliothèques peuvent prêter ou refuser de prêter.

1 ) B L L D : British Library Lending Division.

Notons cependant que le prêt inter-bibliothèques universitaires bénéficie de la franchise postale.

C - LE PRET INTER AU C A D I S T CHIMIE

Il existe en France, un besoin de recours aux documents scientifiques et techniques ; malheureusement ce besoin est loin d'être satisfait.

A titre comparatif, en 1968 alors que la B L L D répondait à environ 600 mille demandes de documents, le C.N.R.S fournissait de son côté 315 mille reproductions de documents.

Aujourd'hui la B L L D atteint 4 millions de prêt par an.

C'est depuis 1968 que les experts avaient noté les difficultés de se procurer aisément des livres étrangers et avaient souhaité la création en France d'une bibliothèque du genre B L L D ; car la seule manière d'organiser le prêt inter-bibliothèques était de s'adresser à un organisme où l'on soit quasi-certain de trouver le document cherché.

Le C A D I S T chimie est chargé d'assurer au sein de la B.I.U de Lyon, dans la spécialité chimie, la couverture documentaire la plus exhaustive possible et de procéder à la transmission rapide des documents ainsi rassemblés

Nous l'avons fait remarquer plus haut, le C A D I S T chimie n'est pas une entité à part ; c'est une charge supplémentaire attribuée à la section Sciences de la B.I.U de Lyon.

C'est Mme LEMAIRE qui est chargée du prêt-inter au C A D I S T chimie. La première des choses qu'elle me

confie c'est qu'elle<sup>est</sup> submergée par le nombre de demandes depuis l'avènement du C A D I S T. Elle reçoit des demandes par courrier postal, par télex et par messagerie électronique.

Il faut noter que le C A D I S T chimie admet les demandes émises par les particuliers à la seule condition qu'ils aient une carte de la bibliothèque. Il n'y a donc pas de restrictions sur l'émission des demandes. Le C A D I S T chimie est un service public et comme tel doit pouvoir être accessible à tout un chacun, tel semble être la position de Mlle ROCHARD.

Les origines des demandes sont diverses : elles proviennent des universités à dominance scientifique; mais également d'organismes privés: (on pourrait citer la Lyonnaise pharmaceutique - LY P H A), Rhône Poulenc et l'Institut Mérieux.

A la question de savoir si les demandes sont rapidement satisfaites, Mme LEMAIRE répond que tout dépend de la manière dont les demandes sont rédigées ; car lorsqu'elles sont mal rédigées ; elles demandent un travail supplémentaire. La rapidité de réponse dépend aussi des horaires du courrier postal. (1)

Le coût d'une demande en temps de travail est de 5 à 10 minutes et d'environ 65 F car une demande exige des recherches dans les catalogues puis en rayon, puis des vérifications dans les bibliographies.

Une circulaire du 14 mars 1984 impose les tarifs de reproductions : Par ce texte, les tarifs des reproductions se divisent en deux types.

1 ) tarif externe : autres établissements par tranche de 10 pages reproduites en photocopies

tarif externe : 29,50 F

(1) voir en annexe un exemple de demande ~~par~~ télex

2) tarif interne avec expédition en franchise

a) le tarif interne avec affranchissement  
est de 16 F

b) tarif interne avec expédition en franchise  
13,60 F  
par tranche de 10 pages reproduites en micro-  
fiches 13,60 F

Par cette même circulaire, les thèses sont exclues  
du prêt. Seule est assurée la fourniture de reproduction.

Au C A D I S T Chimie les délais de prêt d'ouvrage  
C A D I S T sont impérativement limités à 8 jours au lieu  
de 15 jours ou un mois comme pour les autres ouvrages.

D - PROCEDES DU PRET INTER AU C A D I S T CHIMIE

Trois systèmes sont actuellement utilisés au  
C A D I S T Chimie (le système postal, le télex, la mes-  
sagerie électronique).

1 ) le système postal

Le C A D I S T chimie recourt très largement  
au système postal. Le service du prêt inter C A D I S T  
reçoit quotidiennement une centaine de demandes de prêts  
sous forme de bulletins destinés à cet effet.

Dès que ces différents bulletins de prêts sont  
reçus au C A D I S T, Mme LEMAIRE les trie, les classe  
et vérifie à partir des fichiers installés dans la grande  
salle chercheurs. Ces fichiers comportent les notices de  
tous les documents formant le fonds de la section sciences.

Après cette opération, les demandes ayant une suite  
négative sont soit retournées aux bibliothèques d'origine,  
soit orientées vers une autre bibliothèque si elles

en portent la désignation.

Pour les demandes à satisfaire, les documents référés sont retirés des rayons, photocopiés lorsque la demande porte sur un article, mis en paquet et envoyé par voie postale à la bibliothèque emprunteuse.

Des conditions précises sont exigées pour des résultats favorables : être précis et complet dans la formulation de la demande de prêt ; fournir tous les éléments permettant l'identification facile et rapide du document, rédiger lisiblement le bulletin de prêt.

## 2 ) le téléphone

Mme LEMAIRE utilise très peu le téléphone pour le prêt inter C A D I S T car estime-t-elle, malgré l'avantage et la rapidité de communication à distance, le téléphone reste peu fiable et très coûteux.

## 3 ) le télex

C'est en février 1981 avec l'avènement du C A D I S T que le service de prêt de la B.I.U de la Doua s'est équipée d'un télex.

Le télex est un système de télécommunications fonctionnant sur un mode de transmission à partir d'un télé imprimeur émetteur vers un télé imprimeur récepteur.

Le télex permet à Mme LEMAIRE de recevoir des demandes de prêts C A D I S T des bibliothèques ayant un télex. Ce système est très avantageux car il raccourcit énormément les délais d'accès et d'obtention des documents.

L'équipement est simple, la réception est automatique. Il instaure une réciprocité des services. Mais nous confie Mme LEMAIRE, les frais de télex ont augmenté comme en témoigne le tableau ci-après :

ANNEES	FRAIS DE TELEX
1981	3 501,93
1982	6 010,24
1983	6 002,86

#### 4) La messagerie électronique

Le service de prêt inter-bibliothèque, marginal il y a dix ans est à l'heure actuelle un des services essentiels des bibliothèques universitaires.

L'inflation de la masse documentaire et la suppression de nombreux abonnements de périodiques ont entraîné une interdépendance des bibliothèques.

Pour pallier ces problèmes, différentes expériences techniques utilisant l'informatique ont été mises sur pied ; la messagerie électronique est celle qui présente l'intérêt le plus immédiat pour la bibliothèque universitaire. Actuellement le réseau comprend 44 bibliothèques participantes dont la B.I.U de Lyon La Doua.

##### a) Fonctionnement de la messagerie électronique :

La messagerie électronique fonctionne comme un système de courrier postal. Le système "stocke" les messages dans une mémoire "d'ordinateur-hôte" et les classe dans des boîtes aux lettres aux noms des différents destinataires ; chaque participant relève sa boîte aux lettres périodiquement à sa convenance.

Le système de la messagerie est d'un fonctionnement technique relativement simple et présente l'avantage d'être

couplé avec le catalogue collectif national des publications en série.

Au C A D I S T chimie, la messagerie est implantée depuis février 1982 ; elle se compose d'un terminal, d'un écran, d'une imprimante, d'un téléphone et d'un modème. Ce matériel a été offert par la D B M I S T.

Nous avons essayé d'évaluer les résultats obtenus par l'utilisation de ces différents procédés dans le prêt inter C A D I S T :

	Nombres de demandes de prêts reçues		Nombres de demandes expédiées	
	Nombre total	Pourcent. par rapp. au total	Nombre	Pourcent. par rapp. au total
messagerie	938	9,5 %	744	10 %
télex	842	8,5 %	1 480	35 %
poste	7 400	82 %	2 306	55 %
TOTAL	8 180	100 %	4 530	100 %

A l'analyse de ce tableau, nous constatons que 40% en moyenne du total des demandes de prêt sont reçues par jour de fonctionnement contre 20 % en moyenne des demandes expédiées. La majorité des transactions se fait par voie postale.

Il nous a semblé intéressant de connaître le temps passé par jour à la messagerie pour l'expédition et pour la réception.

	temps passé par jour à la messagerie
pour l'expédition	64 minutes
pour la réception	40 minutes
T O T A L :	104 minutes

	durée moyenne
pour un message expédié	6 minutes
pour un message reçu	4 minutes

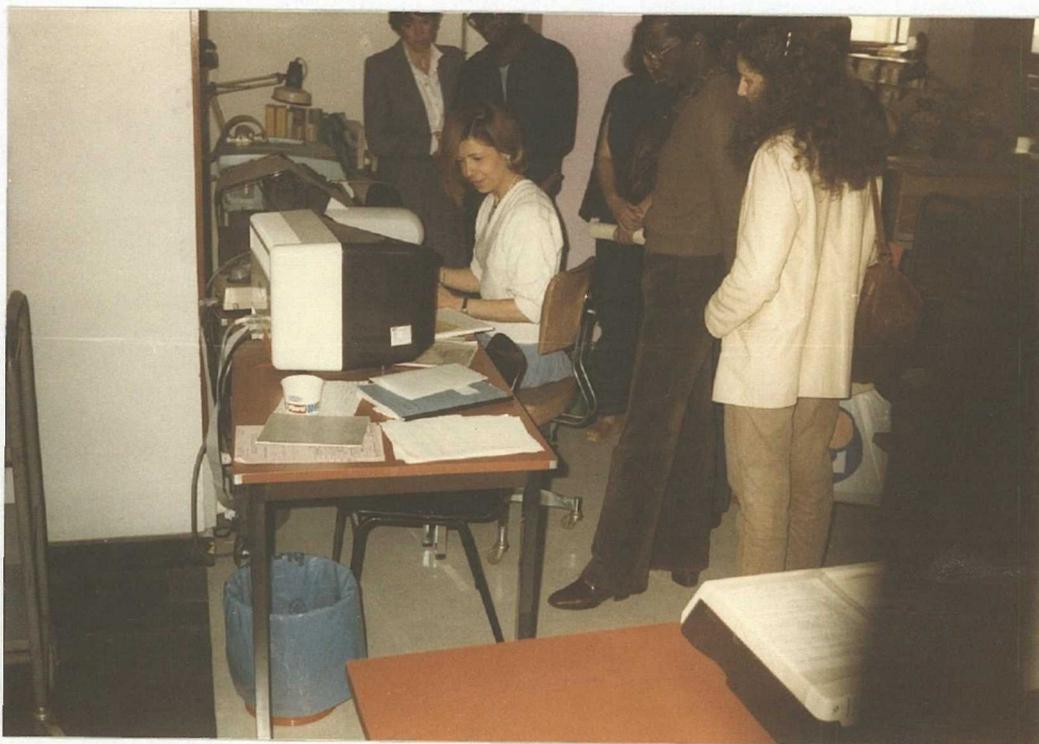
b) la messagerie connaît parfois des problèmes :

- des problèmes liés au matériel : ce peut être une touche à remplacer, ce peut être un blocage de l'imprimante.

- des problèmes liés au Centre International de Calcul de Grenoble ; car il y a très souvent des difficultés de connexions lorsque le C.I.C.G (1) est encombré. A ce sujet,

(1) depuis le jeudi 24 mai 1984, les messageries ont été branchées sur le S U N I S T tout en conservant le même logiciel. Nous espérons que les problèmes seront résolus.

Mme LEMAIRE souhaite un allègement du logiciel d'une part et que les messageries aient un système qui leur soit propre pour éviter les déconnexions au cours du travail.



Au service de prêt inter au C A D I S T chimie,  
Mme LEMAIRE, en train de faire une démonstration de l'uti-  
lisation de la messagerie électronique à quelques étudiants  
de la 20 ème promotion de l' E.N.S.B.

(Photo J. Moto)

E - TABLEAUX ET GRAPHIQUES

-----

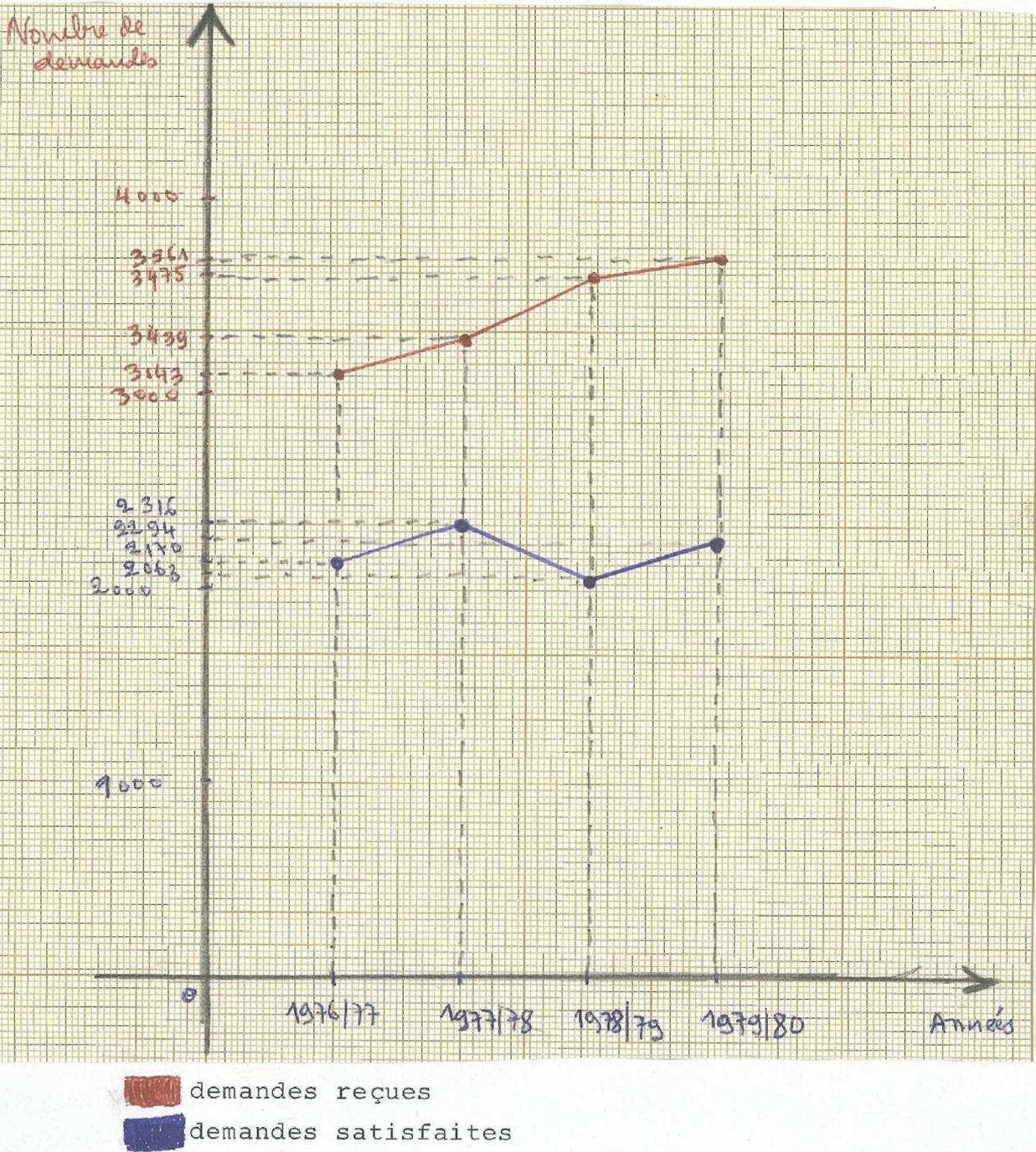
Tableau statistique global du service du prêt inter de la B.I.U de la Doua section Sciences de 1976 à 1980 faisant ressortir pour chaque année le nombre de demandes satisfaites et le taux de satisfaction.

Années	nombre demandes reçues	nombre demandes satisfaites	taux de satisfaction
1976/1977	3 143	2 170	69 %
1977/1978	3 439	2 316	67,3 %
1978/1979	3 475	2 063	59,36%
1979/1980	3 561	2 294	64,42%

On constate qu'entre 1976 et 1980, il y a eu une augmentation de 8,5 % seulement des demandes reçues au service du prêt inter de la B.I.U.

Graphiques des demandes reçues et des demandes satisfaites

Evolution entre 1976 et 1980



A travers ce graphique, on constate aisément qu'entre 1976 et 1980, l'augmentation des demandes reçues était très légère d'année en année. 418 demandes de plus en 4 ans.

TABLEAU STATISTIQUE GLOBAL DU SERVICE DU PRET INTER DE LA  
B.I.U SECTION SCIENCES C A D I S T CHIMIE COMPRIS ;  
de 1980 à 1983

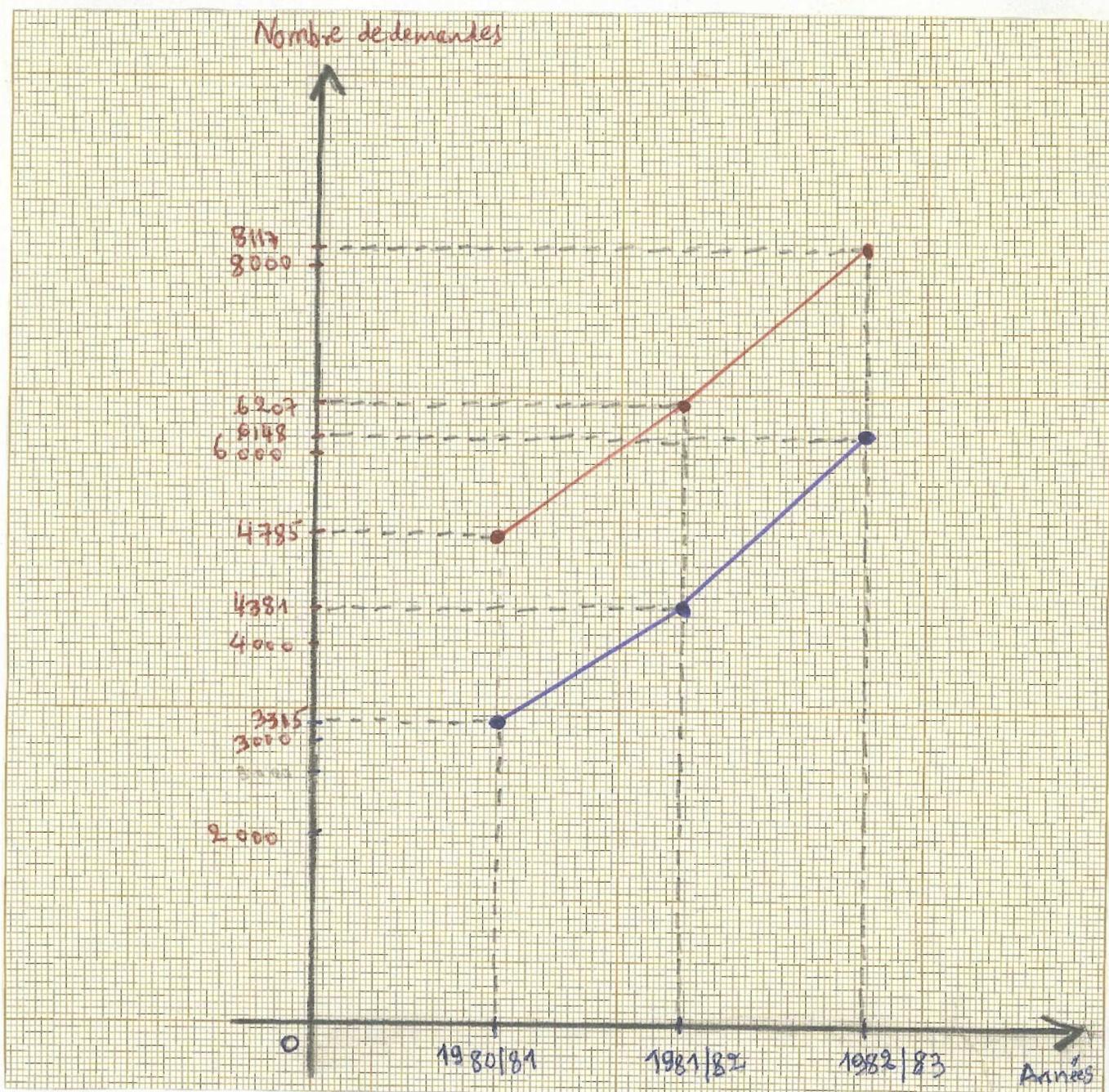
Années	nombre demandes reçues	nombre demandes satisfaites	taux de satisfac.
1980/ 81	4 785	3 315	69,2 %
1981/82	6 207	4 381	70,5 %
1982/83	8 117	6 148	75,75%

Ce tableau nous montre nettement que le nombre de demandes reçues évolue très rapidement au fil des années ; en deux ans on note une augmentation de près de 55 % .

Le volume des demandes satisfaites a aussi très sensiblement augmenté et partout le taux de satisfaction atteint aujourd'hui 75,75 %.

GRAPHIQUE DES DEMANDES RECUES ET DES DEMANDES SATISFAITES

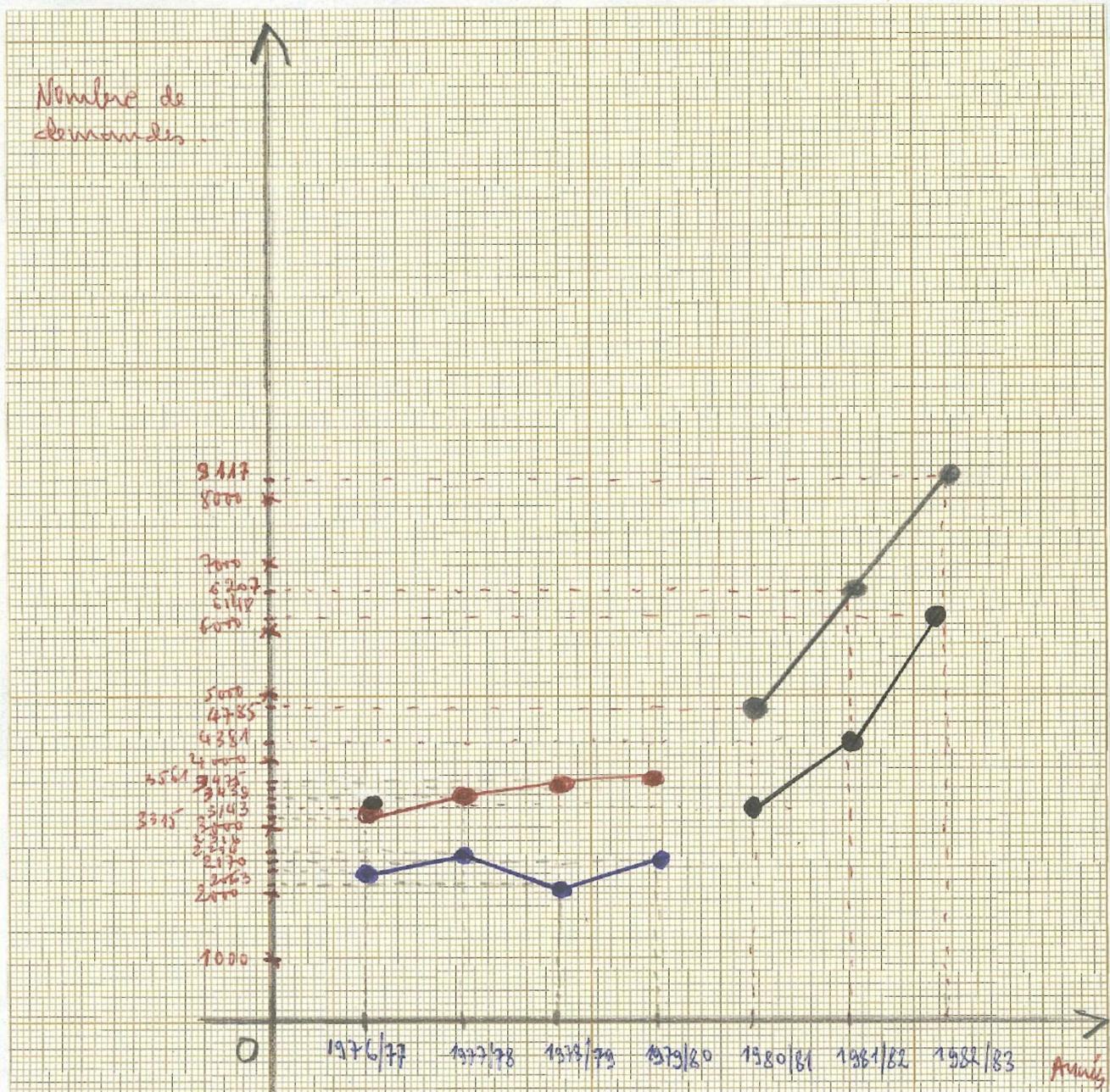
à la B.I.U Section Sciences Cadist chimie compris:  
Evolution de 1980 à 1983



Les deux courbes sont parallèles et en nette ascendance.

- DEMANDES RECUES
- DEMANDES SATISFAITES

GRAPHIQUES DES DEMANDES RECUES ET DES DEMANDES SATISFAITES  
 A LA SECTION SCIENCES DE LA B.I.U DE LYON-LA DOUA  
 EVOLUTION ENTRE 1976 ET 1980, ET DE 1980 A 1983



1976/1980

1980 à 1983

— DEMANDES RECUES  
 — DEMANDES SATISFAITES

— DEMANDES RECUES  
 — DEMANDES SATISFAITES

A travers ces graphiques, on constate aisément qu'entre 1976 et 1980, l'augmentation des demandes reçues était très légère d'année en année. 418 demandes seulement de plus de 1976 à 1980. Par contre les courbes des années 1980 à 1983 sont en nette ascendance depuis l'avènement du CDIST Chimie.

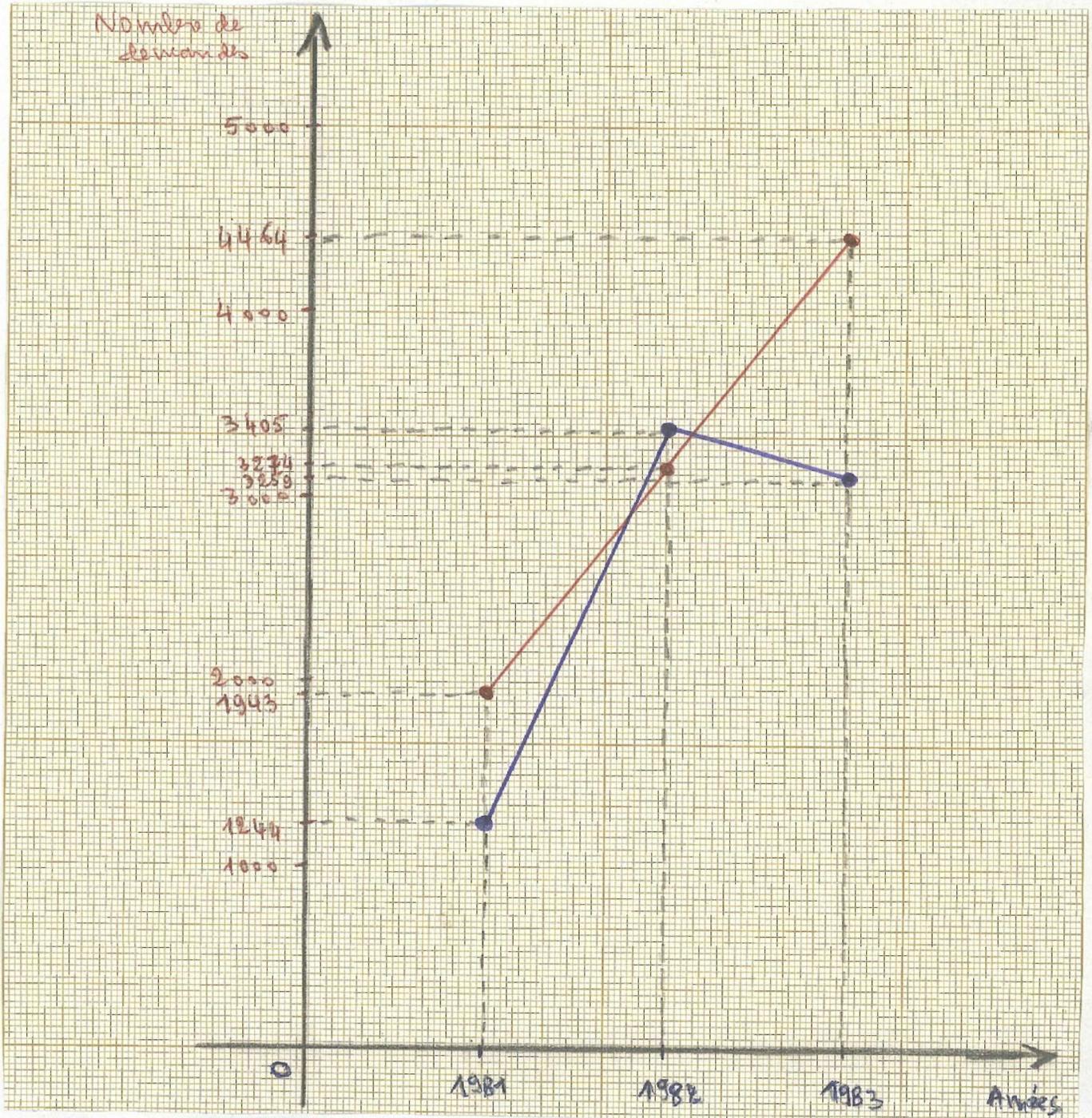
TABLEAU RECAPITULATIF DES DEMANDES DE PRETS OU DE PHOTOCOPIES EN  
SUBSTITUT DU PRET FAITES AU C A D I S T CHIMIE PAR DES ETABLISSEMENTS  
 FRANCAIS DE 1981 - 1983

	Nombre de demandes reçues			Nombre de demandes satisfaites												taux de satisfaction			
				originaux			photocopies			autres supports			T O T A L						
	1981	1982	1983	1981	1982	1983	1981	1982	1983	1981	1982	1983	1981	1982	1983	1981	1982	1983	
LIVRES :	fr. étr			12 61	17 84	18 108			2 0			1 0	12 61	17 84	21 108				
PERIOD. :	fr. étr			0 1	1 3	3 8	196 942	286 1921	285 2739			4 2	196 943	287 1928	<b>289</b> 2749				
THESES :	fr. étr			24 3	32 3	71 0			0 0	5	25	21 0	29 3	57 3	92 0				
MICROFICHES																			
TELEX ou MES- SAGERIE ELECT		476	892		21	38		365				0	0		386	420		72%	91,9%
Demandes par voie postale		2798	3572		119	170		1842				29	25		1990	2839		81%	68,3%
T O T A L :		1943	3274	4464	101	140	208	1138	2207	3026	5	29	25	1244	3405	3259	64%	74%	73%

GRAPHIQUE DES DEMANDES RECUES ET DES DEMANDES SATISFAITES

AU C A D I S T CHIMIE ENTRE 1981 et 1983 EN PROVENANCE

DES ETABLISSEMENTS FRANCAIS.



■ demandes reçues  
■ demandes satisfaites.

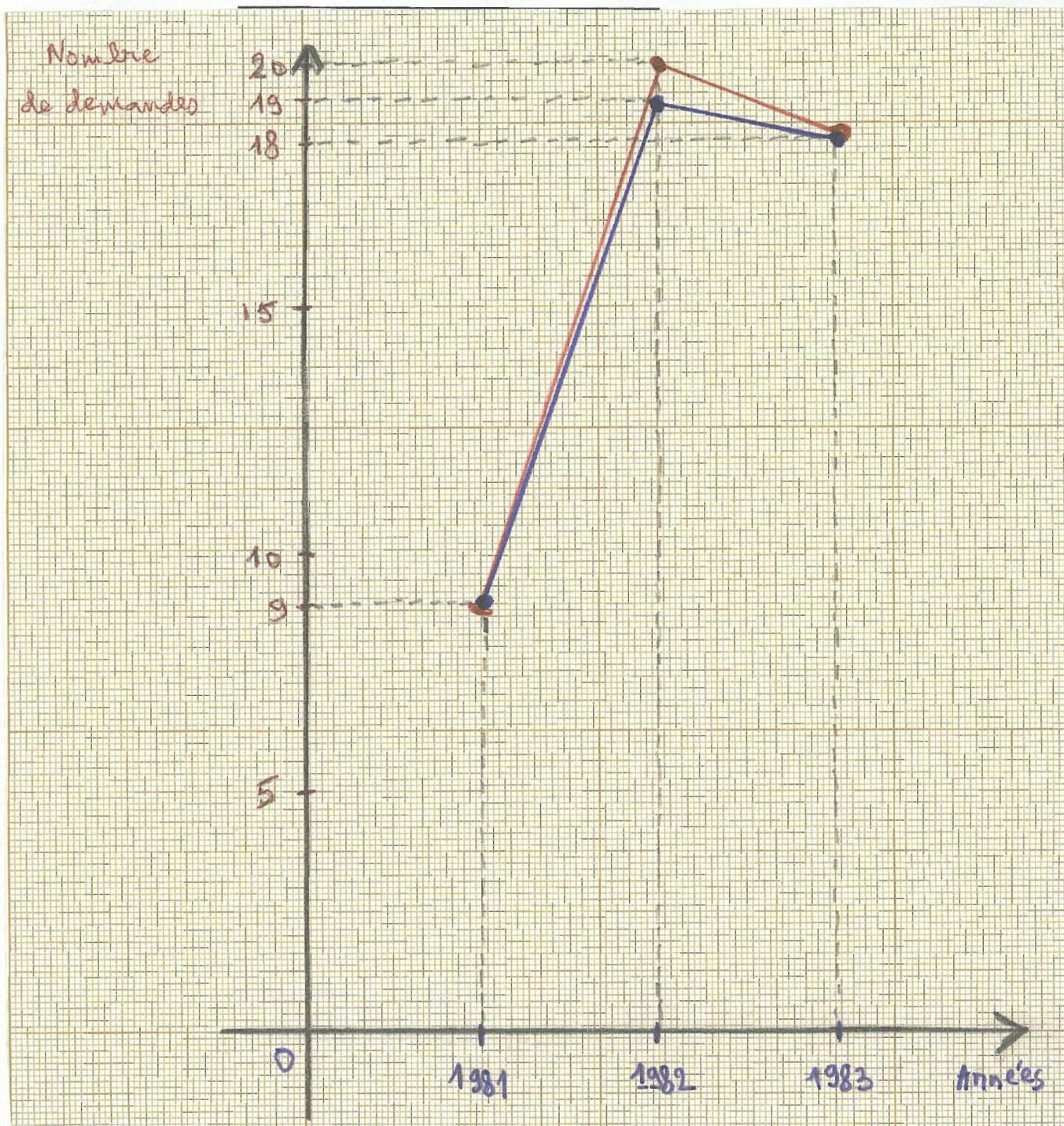
TABLEAU RECAPITULATIF DES DEMANDES DE PRETS OU DE PHOTOCOPIES EN  
 SUBSTITUT DU PRET FAITES AU CADIST CHIMIE PAR DES ETABLISSEMENTS  
 ETRANGERS DE 1981 à 1983.

	Nombre de demandes reçues			Nombre de demandes satisfaites												taux de satisfaction			
	1981	1982	1983	originaux			photocopies			autres supports			TOTAL			1981	1982	1983	
				1981	1982	1983	1981	1982	1983	1981	1982	1983	1981	1982	1983				
LIVRES		2									1			1				50%	
PERIODIQUES		2	4					2	4					2	4			100%	100%
THESES		16	14	7	7	9				2	9	5	9	16	14			100%	100%
MICROFORMES																			
TOTAL	9	20	18	7	7	9		2	4	2	10	5	9	19	18	100%	100%	100%	

GRAPHIQUE DES DEMANDES RECUES ET DES DEMANDES SATISFAITES

AU C A D I S T CHIMIE ENTRE 1981 et 1983 EN PROVENANCE

DES ETABLISSEMENTS ETRANGERS.



■ Demandes reçues  
■ Demandes satisfaites

REPARTITION DES DEMANDES FAITES AU C A D I S T CHIMIE PAR

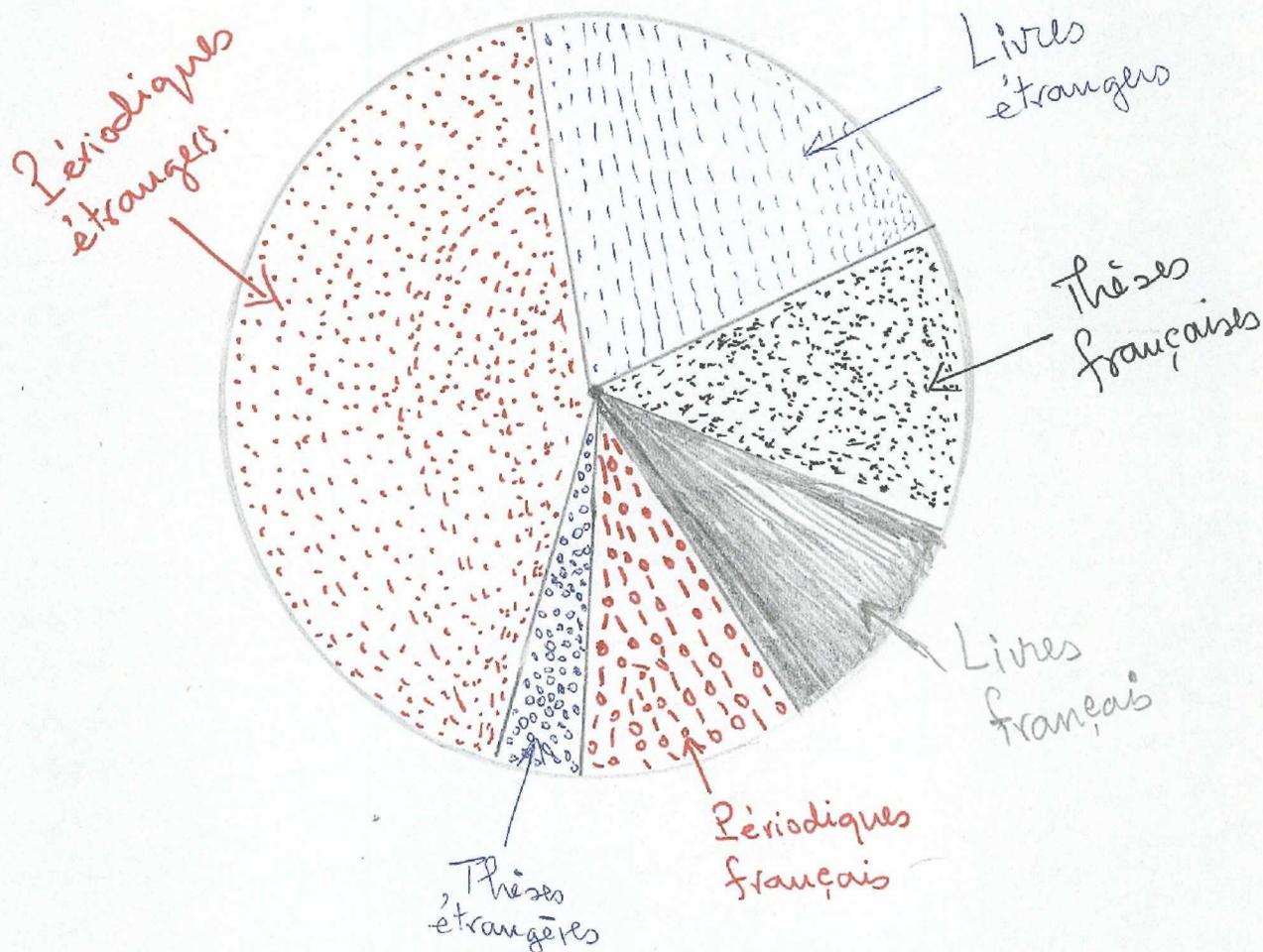
TYPES d'ETABLISSEMENTS FRANCAIS - chiffres de l'année 1983.

types établissemt:	nombre demandes reçues	nombre demandes satisfaites
Ets dépendant du Minist. Education Nationale	2 400	1 601
Ets dépendant autres Minist.	864	583
Autres Etablissemt.	1 200	1 075
TOTAL :	4 464	3 259

A la lecture de ce tableau, on constate que ce sont les établissements dépendant du Ministère de l'Education Nationale qui arrivent largement en tête.

FORME DES DOCUMENTS DEMANDES AU C A D I S T CHIMIE

---



Ce sont donc les périodiques étrangers qui sont les plus demandés ensuite, les livres étrangers viennent ensuite les thèses françaises, les livres français, les périodiques français et les thèses étrangères.

F - COMMENTAIRE DES DIFFERENTS TABLEAUX ET GRAPHIQUES.

Au vue de tous ces tableaux statistiques, nous constatons que le C A D I S T Chimie assure la majorité de ses prêts sous forme des originaux du moins pour ce qui est des livres. Mais il fournit la majorité des périodiques sous forme de photocopies.

Nous notons aussi le caractère très faible des transactions avec les établissements étrangers. Nous remarquons qu'entre 1981 et 1983, le C A D I S T chimie a prêté 253 livres étrangers et 47 livres français sous formes originaux.

Pour les périodiques, le C A D I S T Chimie a prêté 4 originaux de périodiques français et 12 originaux de périodiques étrangers soit un total de 16 prêts d'originaux de périodiques.

Le C A D I S T chimie a prêté 767 photocopies de périodiques français et 5 602 photocopies de périodiques étrangers, soit un total de 6 369 photocopies de périodiques.

Pour les thèses, le C A D I S T Chimie a prêté 127 originaux de thèses françaises et 6 thèses étrangères.

CONCLUSION PARTIELLE :

Dans la période de 1981 - 1983, le C A D I S T Chimie a surtout prêté aux établissements français essentiellement des livres et des périodiques étrangers ; très peu de thèses françaises.

Cette situation est semblable à celle qui prévalait entre 1976 et 1980 (c'est-à-dire avant l'avènement du C A D I S T), à la seule différence<sup>est</sup> qu'actuellement les demandes sont plus nombreuses et les taux de satisfaction plus élevés.

TROISIEME PARTIE :

PROJET DE CREATION D' UN C E N A D I S T

AU CAMEROUN

INTRODUCTION :

Chaque pays doit réunir ses propres publications pour répondre aux demandes qui proviennent de l'étranger et présenter à la collectivité scientifique nationale une sélection de la littérature étrangère qui satisfasse les besoins de la recherche. Ces ambitions sont difficiles à réaliser en raison de l'augmentation sans cesse croissante du volume de la documentation publiée chaque année. Mais l'accès aux documents est la dernière d'une série d'opérations liées les unes aux autres ; il ne peut s'effectuer avec succès que si sont de la même façon planifiées à l'intérieur d'un réseau, les acquisitions, la localisation et la conservation des documents primaires et il faut encore que la diffusion repose sur un système de prêt inter-bibliothèques convenablement organisé.

Le CAMEROUN dispose d'un capital documentaire important. Participent à sa création : la Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque universitaire, les bibliothèques des cinq centres universitaires spécialisés existant dans le pays, les bibliothèques des facultés, des Instituts, des laboratoires, des grandes écoles et celles des organismes publics et privés.

La fonction de ces bibliothèques est d'offrir aux usagers les documents dont ils ont besoin. Mais on note une absence d'unité de tous ces organismes documentaires pour le moins rudimentaires (très souvent limités à la collecte et au stockage des documents), mal gérés et manquant de personnel qualifié.

Comment remédier au gaspillage qu'entraîne l'absence d'une politique nationale qui, à côté des ouvrages acquis en grand nombre d'exemplaires provoque des lacunes regret-

tables ; la solution réside dans la création d'un Centre National pour l'acquisition et la Diffusion de l'Information Scientifique et Technique ( C E N A D I S T ), chargé de mettre à la disposition des usagers les ressources de l'ensemble des organismes qui en feront partie.

Nous allons voir la situation actuelle de la littérature scientifique et technique au Cameroun et ensuite les conditions nécessaires pour la création d'un C E N A D I S T, type B.L.L.D ; enfin nous présenterons les avantages qu'apporte un tel centre.

## SITUATION ACTUELLE DE L'ACCES A L'INFORMATION SCIENTIFIQUE

### ET TECHNIQUE AU CAMEROUN

Au Cameroun, la plupart des services documentaires sont dans une situation déplorable. Pour cette raison, il faut opérer une " révolution " dans la conception même des bibliothèques pour que celles-ci puissent participer au processus de communication de l'Information scientifique et technique.

La majeure partie des services des bibliothèques est centrée sur la capitale YAOUNDE. La bibliothèque centrale de l'Université de YAOUNDE est la plus importante du pays ; cette situation l'oblige à s'ouvrir à un public hétérogène. Mais il est à déplorer que la défaillance désastreuse du système d'information scientifique et technique soit la conséquence de l'inexistence du prêt-interbibliothèques fort utile à la satisfaction des utilisateurs.

La situation présente à l'Université de YAOUNDE se caractérise par le manque de coordination entre les différents types d'organismes documentaires y existant.

Avec la création du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Technique, il est à souhaiter que des structures adéquates pour l'acquisition et la diffusion de l'Information Scientifique et Technique soient mises en place au plus tôt car le Cameroun est encore très dépendant en ce domaine vis à vis des pays occidentaux.

La situation déplorable des bibliothèques du Cameroun peut s'expliquer aussi par le fait que la profession est sinon boudée, du moins ignorée par le grand public.

Le manque de statut est pour beaucoup dans l'absence d'attrait de la profession.

La bibliothèque est considérée comme un débarras où l'on isole les indésirables, ou mieux encore où l'on case les "idiots de la famille" en mal de chômage.

Ainsi donc la situation actuelle est caractérisée par l'inexistence d'une politique documentaire et par le manque de coordination des services documentaires entraînant une asphyxie de la recherche documentaire car très souvent, les documents reçus ne sont ni exploités, ni classés convenablement ; ils sont tous simplement stockés.

LES CONDITIONS POUR LA CREATION D' UN C E N A D I S T

La mission fondamentale de la bibliothèque est la fourniture du document. Elle doit prendre la responsabilité d'apporter à tout lecteur peut-être pas encore l'information elle-même, mais la source de l'information qu'est le document et ceci, quelque soit son support (papier, disques, microfiches...)

Toute politique documentaire doit s'appuyer sur l'unité des bibliothèques, sur leur complémentarité. Tous les organismes chargés de la documentation doivent être solidaires et avoir une responsabilité dans la fourniture des documents.

On ne peut fonder une politique documentaire que sur l'unité des bibliothèques.

D'ores et déjà, il serait souhaitable de recenser les bibliothèques ou services de documentation existant dans le pays et d'autre part les actions de coopération entre les uns et les autres ; car, pour mieux utiliser les collections, les bibliothèques et centres de documentation doivent se mettre en réseau, c'est-à-dire se regrouper autour d'un fichier central.

Parmi les conditions à prendre en compte, il faut noter la nécessité : de créer et d'animer une association professionnelle nationale, développer les télécommunications, penser à la formation des professionnels de la documentation car l'apparition de nouvelles méthodes d'accès à l'information et l'évolution rapide des techniques impliquent une transformation complète des formations faisant une place beaucoup plus importante à la formation permanente et s'adressant à toutes les catégories de personnel.

A ce sujet, nous proposons :

1) la création à l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information (E S S T I)\* d'un département de bibliothéconomie pour la formation de bibliothécaires, documentalistes et archivistes ; les enseignements seront axés sur les techniques documentaires.

2) L'élaboration d'un plan de formation centré plus particulièrement sur l'utilisation des nouvelles technologies, car aujourd'hui le métier de bibliothécaire ne s'improvise pas.

Au Cameroun, la gestion dispendieuse autant que dispersée des organismes documentaires se traduit sur le plan des méthodes de traitement et d'exploitation par une excessive diversité ; il en résulte pour les usagers de tous ordres, des difficultés d'accès aux collections dont les incidences sur l'avenir de l'enseignement et de la recherche seront à coup sûr fâcheuses si rien n'est fait.

Il serait souhaitable de faire de la Bibliothèque Centrale de l'Université de YAOUNDE, en l'insérant dans un réseau national structuré, un instrument privilégié de diffusion de l'Information Scientifique et Technique.

Rien ne doit être négligé pour atteindre cet objectif et il est indispensable tout d'abord qu'au niveau universitaire une politique globale et cohérente soit définie et mise en oeuvre.

La définition d'une politique cohérente suppose un examen approfondi de la situation existante qui seul est susceptible de fournir en vue des options à prendre, les éléments d'une juste appréciation. L'effort de clarification nécessaire devrait porter entre autres sur les dépenses consacrées aux achats de documents.

\* Voir en annexe les informations sur l'ESSTI.

Mais il nous semble qu'un organisme spécialement créé pour combler les insuffisances en acquisitions et diffusion de l'Information scientifique et technique serait plus apte qu'une bibliothèque reliée d'une façon rigide et permanente à une institution d'enseignement.

Un tel organisme pourrait plus facilement être rattaché au réseau d'interrogation documentaire pour une transmission automatique des demandes à partir d'un terminal d'ordinateur.

### 3) Les avantages d'un C E N A D I S T :

De notre point de vue, le Cameroun peut, compte tenu de ses potentialités envisager de créer un C E N A D I S T qui fonctionnerait comme la B.L.L.D en Angleterre : c'est-à-dire, un centre de type centralisé. Le système des C A D I S T français ne peut pas encore être expérimenté au Cameroun, car il n'y a pas assez de personnel qualifié pour assurer le fonctionnement de nombreux C A D I S T.

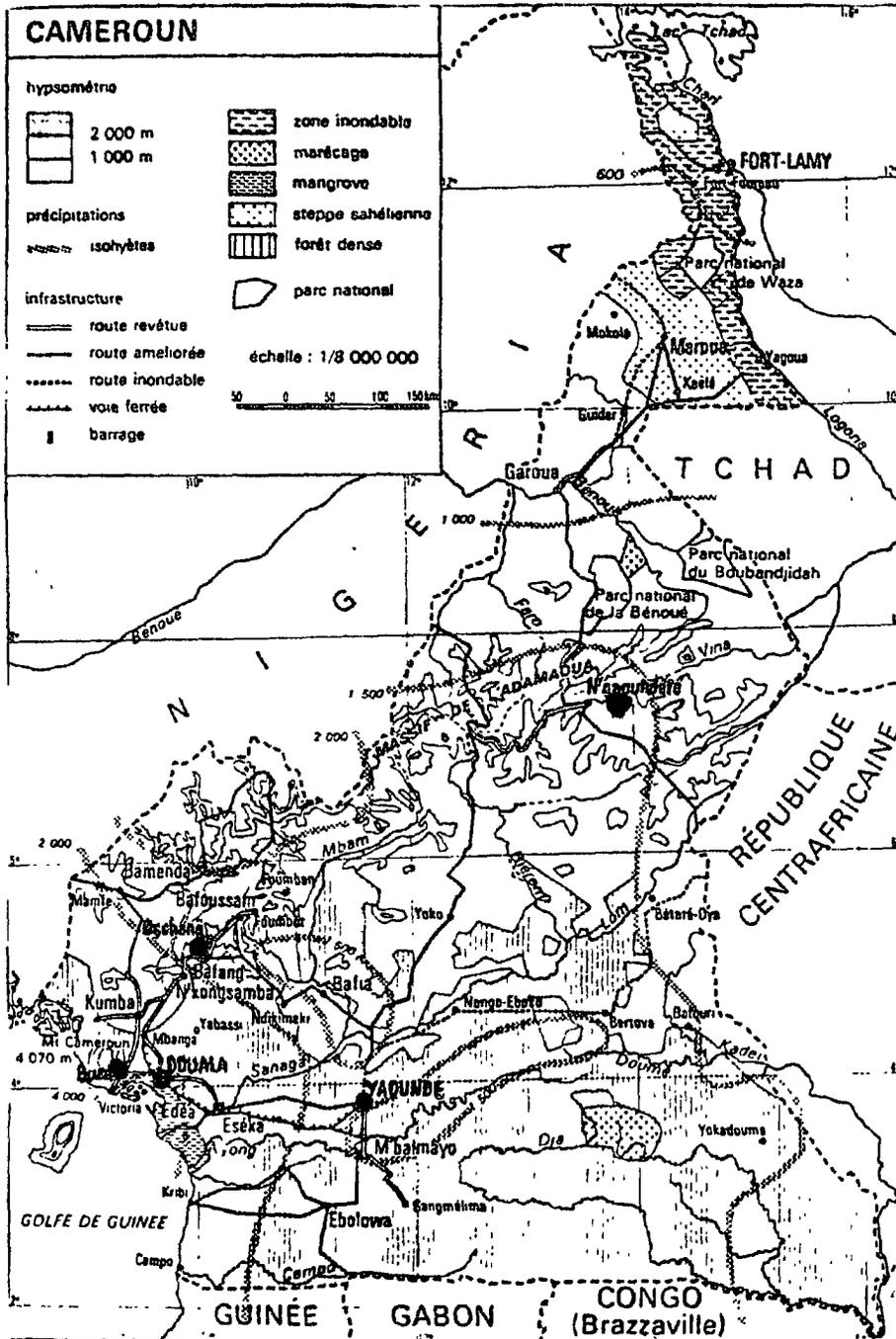
Ne pas créer un C E N A D I S T, c'est renoncer à une amélioration profonde et véritable du système d'accès aux documents.

Le C E N A D I S T améliorerait l'accès aux documents en assurant au niveau national, la disponibilité d'au moins un exemplaire de tout document de niveau recherche d'une part et permettrait l'acheminement dans les meilleurs délais des documents entre les différents organismes documentaires par une organisation du prêt inter-bibliothèques.

Grâce au C E N A D I S T, le Cameroun peut s'intégrer plus aisément dans les systèmes internationaux d'Information scientifique et technique. Ces systèmes favorisent les échanges d'informations de pays à pays.

A cet effet, le programme U N I S I S T (1) apparaît par ses principes comme la base de tout projet visant à la production coopérative de l'Information scientifique et technique dans le monde ; mais encore une fois, le véritable problème reste la mise en place d'une structure nationale d'Information scientifique et technique.

(1) U N I S I S T : Système Mondial d'Information.



Population : 7 600 000 hab.  
 Superficie : 475 442 km<sup>2</sup>

**CARTE DU CAMEROUN**

Les 5 CENTRES UNIVERSITAIRES DU CAMEROUN



CARTE POLITIQUE DE L'AFRIQUE

C O N C L U S I O N   G E N E R A L E

---

L'opération C A D I S T a été diversement accueillie et l'on s'inquiétait même des conséquences d'une telle décision. C'est ainsi que le syndicat national des Bibliothécaires ( S.N.B) (1) était particulièrement pessimiste.

" des moyens seront concentrés en quelques points pour pallier la pénurie extrême des bibliothèques universitaires d'où hiérarchisation entre bibliothèques universitaires relativement riches et vraiment pauvres " .

En outre, le S.N.B évoquait "une atteinte au service public" car " avec le même nombre de personnes, il faudra choisir : assurer le C A D I S T ou les services locaux ; et comme le C A D I S T est une fonction nationale, on fermera les services locaux" " on conviendra que l'opération est très négative pour nous " devait conclure le S.N.B.

Dans le même ordre d'idée, Marc CHAUVEINC (2) s'interrogeait à l'aube de la mise en place des C A D I S T :  
 " les bibliothèques C A D I S T devront s'engager à effectuer un prêt rapide ; mais auront-elles en plus des collections, les moyens (personnel et matériel) pour assurer cette rapidité sans provoquer de conflit avec leur travail sur place ? "

Au cours d'un long entretien que nous avons eu avec M. CHAUVEINC, il n'a pas caché son pessimisme. Il pense que pour éviter le conflit entre la fonction locale et le prêt inter, il faut deux équipes distinctes. Dans tous les cas, M. CHAUVEINC affirme " qu'au bout de quelques années les C A D I S T se laisseront de cette fonction nationale pour revenir à leur mission primordiale ; les bibliothèques sont faites pour prêter sur place non pour prêter massivement à distance".

- (1) Bulletin du Syndicat national des bibliothécaires n° 60 ; 1981.  
 (2) Marc CHAUVEINC : Conservateur en Chef à la Bibliothèque Nationale à Paris. Auteur du Réseau Bibliographique automatisé et l'accès au document.

Pour M. CHAUVEINC, l'intérêt des C A D I S T a été faussé dès le départ car, "les C A D I S T spécialisés dans un domaine et ayant des moyens supérieurs à ceux qu'ils ont maintenant doivent être des bibliothèques de première urgence et non de dernier recours".

Il a tout de même émis une réserve en déclarant que " l'avenir des C A D I S T dépendra des moyens qu'on mettra à leur disposition".

L'objectif de cette étude était de rendre compte de la manière la plus objective possible de la situation actuelle du C A D I S T Chimie ; son fonctionnement, ses activités, les résultats atteints depuis 1981, ses problèmes spécifiques et les solutions envisageables.

Mais ce travail n'épuise pas le sujet puisqu'il l'a amputé de nombreux aspects qui offrent un panorama sans doute plus riche pour les études futures.

Le C A D I S T Chimie a incontestablement apporté des charges supplémentaires à la section Sciences de la B.I.U de Lyon- La Doua. Le travail y est épuisant et nécessite des roulements de personnel.

Certes le C A D I S T a créé deux emplois, un de sous-bibliothécaire et un de magasinier, mais on est loin du compte.

Tous les services du C A D I S T chimie ont souhaité un renfort de leurs effectifs. Tous les responsables de secteurs sont unanimes sur l'insuffisance de personnel par rapport au travail qu'il y a à faire.

D'autre part, nous avons constaté que les surfaces des bureaux commencent à être très justes pour les services qui, à l'heure actuelle sont regroupés dans une même salle (salle chercheurs au 2ème étage).

Cette situation qui ne saurait durer plus longtemps mérite d'être examinée dès maintenant.

Mais comme on peut le remarquer, le C A D I S T Chimie répond à un besoin incontestable et même, il exerce une fonction plus vaste que la fonction culturelle qui a justifié sa création.

Pour répondre aux besoins en matière de documentation étrangère, deux conditions doivent être remplies :

a) d'une part que le prêt sur place et le prêt inter C A D I S T soient nettement séparés car il y a un risque certain de conflit entre les deux.

b) d'autre part, que le C A D I S T Chimie ait les moyens de constituer des collections complètes dans le domaine de la Chimie et puisse par conséquent offrir une garantie quasi absolue de fourniture de document.

Nous pouvons cependant constater qu'on demande à la section Sciences de la B.I.U qui n'a pas de personnel en nombre suffisant un travail supplémentaire dont heureusement il s'acquitte jusqu'alors honorablement, et se présente de ce fait comme un outil opérationnel faisant l'objet d'un avenir brillant.

Pour l'instant, il n'est pas temps de crier victoire ; comme tout nouveau-né, le C A D I S T Chimie doit bénéficier de soins attentifs et assidus pour parvenir à fournir dans des délais acceptables une documentation aussi abondante que possible , là est la condition de sa réussite.

\*\*\*\*\*

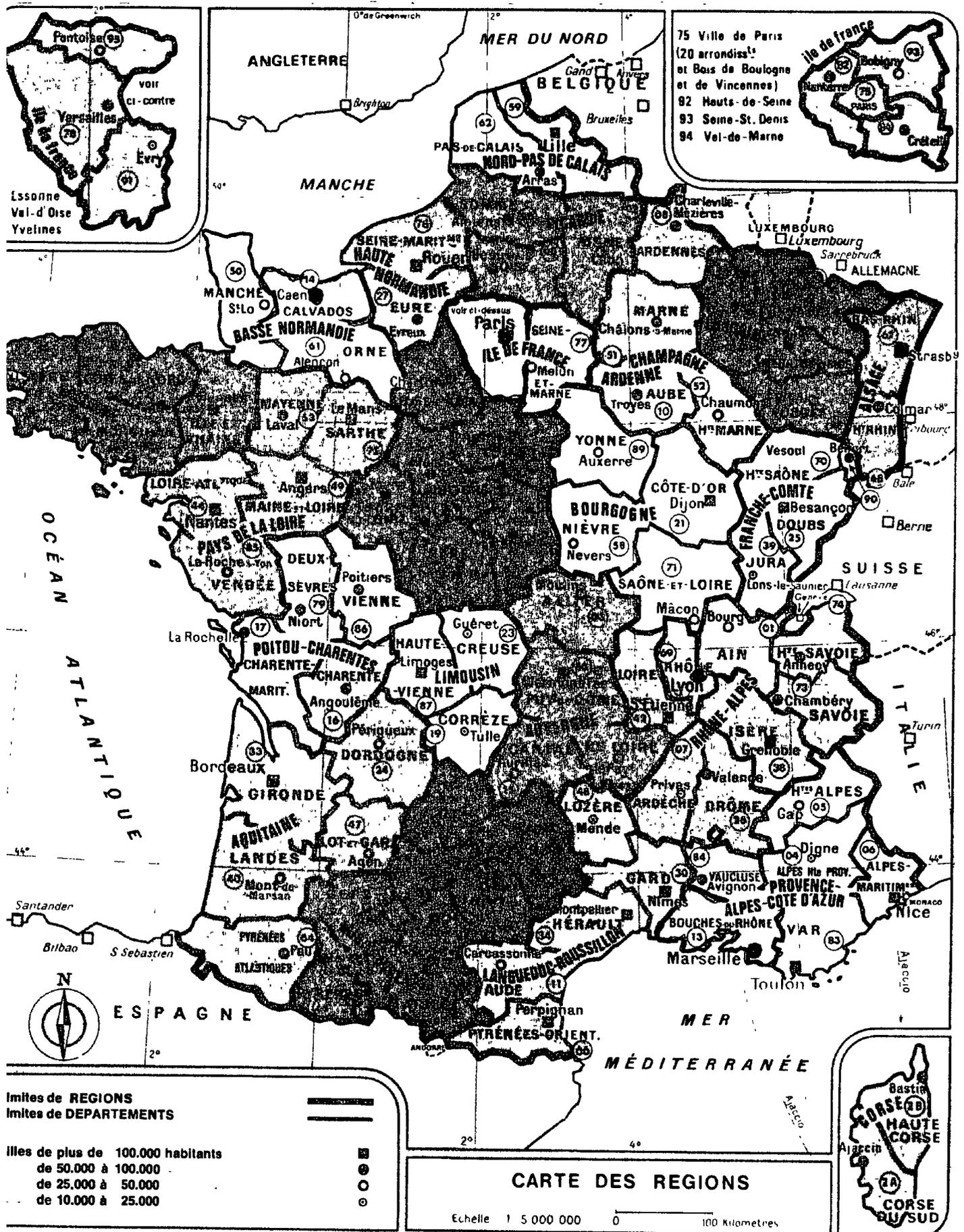
## - B I B L I O G R A P H I E -

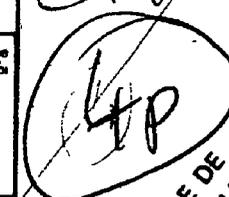
- 1 - AKA (Jean-pierre). - Incidence des nouvelles techniques documentaires sur la pratique du prêt interbibliothèques. Mémoire, E.N.S.B., 1981
- 2 - BONY (Françoise). - Une période noire pour les Bibliothèques universitaires. in, livres hebdo, 1981, n° 15, p.88-94
- 3 - BONY (Françoise). - Au secours des B.U : les C A D I S T, in, livres hebdo, 1981, n° 8, vol. 3, p. 65
- 4 - CHAUVEINC (Marc) . - Le Réseau bibliographique informatisé et l'accès au document. - Paris : les éditions d'organisation, 1982.
- 5 - Circulaire sur la rémunération du prêt entre bibliothèques in, B.B.F, 1983, n° 4, p. 413-420
- 6 - DULONG (Aubert). - Les systèmes d'information scientifiques et techniques et leurs problèmes. in, Documentaliste 1975, n° 2 vol. 12, p. 43-49
- 7 - Exposé sur le rôle des C A D I S T in, B.B.F, 1982, n° 8, p. 491-495
- 8 - Eyango NOUEN (Alexis). - La participation de l'Afrique aux systèmes internationaux d'information scientifique et technique. Cas du Cameroun. Mémoire E.N.S.B, 1982
- 9 - KERIGUY(Jacques) . - Les C A D I S T et la politique documentaire du Ministère des Universités, in, B.B.F, 1981, n° 1, p. 7-10
- 10 - KOWASSI (A). - Bibliothèques universitaires et coopération en Afrique. Mémoire, E.N.S.B 1981.
- 11 - La politique de développement des systèmes d'information dans les collectivités locales. I N F O D I A L, 1982, p. 131-132
- 12 - Les nouveaux moyens de diffusion de la documentation. in, Documentaliste, 1983, n° 2, vol. 20, p.69-70.

- 13 - MAGALHAVES (R). - Les incidences de la révolution de la micro-électronique sur les services des bibliothèques et d'information. une analyse prospective. in, Rev.Unesco. 1983, n° 1, p. 1-12
- 14 - MAOUIA (Hamadi). - Le Prêt interbibliothèques. incidences des nouvelles techniques de recherche documentaire sur la pratique du prêt interbibliothèques. Le prêt interbibliothèques à la B.I.U de Lyon-La Doua : évolution depuis 1976.
- 15 - Missions et fonctionnement des C A D I S T in, circulaire publiée au bulletin officiel de l'Education Nationale; 9 juin 1983, n° 3, p. 295-298.
- 16 - PALLIER (D.) . - L'accès au document primaire dans les bibliothèques spécialisées et les centres de documentation : résultats d'une enquête. in, Documentaliste, 1983, 20, n° 3, p. 91-97
- 17 - Statistiques du prêt entre bibliothèques en 1980, in, B.B.F, 1982, n° 6, p. 323- 343 en 1981, in, B.B.F, 1983, N°4, p. 397 -412
- 18 - The British Library Lending Division in, 1980-1981. in, Interlending rev. 1981, n° 3, p. 75-82.



# FRANCE ADMINISTRATIVE : Régions



0005466		DEMANDE DE DOCUMENT			Demandeur :	
VOLET 1 A ENVOYER AU FOURNISSEUR		Reproduction : Photocopie <input type="checkbox"/> Prêt <input checked="" type="checkbox"/> <i>à un</i>			DULCERE	
Date d'envoi : 7.6.83		Reproduction : Microforme <input type="checkbox"/> <i>photocopies</i>			Demande N° : 833844	
Périodique <input type="checkbox"/>	Ouvrage <input type="checkbox"/>	Thèse <input type="checkbox"/>	Congrès <input type="checkbox"/>	Rapport <input type="checkbox"/>	Code de l'organisme demandeur : 5734A	
Titre du périodique, du rapport, du congrès (préciser sa date, son lieu, son numéro)					Nombre de vignettes envoyées :	
Chem. lett.					Observations et/ou cotés :	
ISSN/ISBN :					<i>CP 1058</i>  <b>7792 PRIÈRE DE COLLER LES VIGNETTES ICI</b>	
Auteur(s) : EKARIYA, ISHIKAWA, HIRAI, YOSHIKAWA						
Titre de l'ouvrage, de la thèse, de l'article :						
ISBN :						
Année : 1982 Volume : . N° du mois 11 Page 1815 à 1818. Cote :						
Lieu d'édition, éditeur, univ./UER de soutenance N° de thèse :						
Rapport :						
Source bibliographique :			Reproduction à des fins exclusives de recherche ou d'étude personnelle et privée (art 41 de la loi du 11 Mars 1957)			
Adresse d'expédition :			Date _____ Signature _____			
<b>EDUCATION NATIONALE</b> <b>BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE</b> Section Saint-Jérôme rue Henri Poincaré 13297 MARSEILLE CEDEX 13			Reproduction :			
			Frais de port :			
			Total :			

N° 3 - BIBLIO - sofiex paris - (10-82)

© AFNOR conforme au FD 245 005

<b>AD 0009913</b> Date d'envoi: <i>2-6-83</i>		<b>DEMANDE DE DOCUMENT</b> <b>VOLET 1 A ENVOYER AU FOURNISSEUR</b>			Demandeur : <i>M. ODDON</i>	
Reproduction : Photocopie <input checked="" type="checkbox"/> Prêt <input type="checkbox"/> Microforme <input type="checkbox"/>					Demande N° : <i>283</i>	
Périodique <input type="checkbox"/> Ouvrage <input type="checkbox"/> Thèse <input type="checkbox"/> Congrès <input checked="" type="checkbox"/> Rapport <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/>		Titre du périodique, du rapport, du congrès (préciser sa date, son lieu, son numéro) <i>BIOMOL. SAUCT., CONFORM., FUNCT., EVOL., PROC. INT. SYMP. 1978 publié en 1981 - n° 6</i>			Code de l'organisme demandeur : <i>5867AU</i>	
Auteurs(s) de l'article : <i>LHACKO (K.K.) SWAMINATHAN (S.) BHATTA BHATTACHARJEE (S.K.)</i>		Titre de l'ouvrage, de la thèse, de l'article : <i>Structure and conformation of amino-acid antagonists</i>			Nombre de vignettes envoyées :	
Année : <i>1981</i> Volume : <i>n° 6</i> , N° du mois :		Page <i>621 à 631</i> , Cote :			Observations et/ou cotes : <i>Se trouvera la PLLD</i>	
Lieu d'édition, éditeur, univ./UER de soutenance N° de thèse : <i>Comardes</i>		Source bibliographique : <i>Chemical Abstracts Vol 95 - 1981</i>			Reproduction à des fins exclusives de recherche ou d'étude personnelle et privée (art 41 de la loi du 11 Mars 1957)	
Adresse d'expédition : <b>BIBLIOTHÈQUE          CENTRE UNIVERSITAIRE          D'AVIGNON          SECTION SCIENCES          33, Rue Louis Pasteur, 33          84000 AVIGNON</b>		Date _____ Signature _____			<i>7h          28354          PRIÈRE DE          COLLER LES          VIGNETTES ICI</i>	
		Reproduction : Frais de port : Total :				

N° 3 - BIBLIO - service paris - (10-82)

© AFNOR conforme au FD Z45.005

BUSLYON 310810F  
145 1576  
BUSGREN 980747F  
5732 60  
2475/84  
2109/2100/ANBARA  
POUR LE CADIST CHIMIE  
PAR AU CCOE MAIS RECENT

UMENTA AUGUST 1982 - DIFFUSION IN METALS AND ALLOYS: INTERNATIONAL  
CONFERENCE (BUDAPEST, HUNGARY)

(VERIFIE DANS BLL) → papers - European phys. soc

Dans: "Diffusion and defect  
monograph series"

+  
BUSLYON 310810F  
BUSGREN 980747F

3584-260 h 7, 1983

R : 20

BLLD

Lorsque qu'une demande est rédigée de manière imprécise comme ce fut le cas sur le télex ci-dessus, le bibliothécaire doit effectuer un énorme travail supplémentaire pour retrouver le document demandé ; ce qui ne va pas sans influencer les délais de fourniture des documents.

## NOTES SUR L'ESSTI

L'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information (ESSTI), a été créée par décret présidentiel en août 1982 au sein de l'Université de Yaoundé.

Etablissement d'enseignement supérieur, l'ESSTI forme des journalistes généralistes et spécialistes de Presse-écrite, Radio et Télévision.

L'ESSTI est une école nationale camerounaise ouverte aux candidats des autres pays africains conformément aux conditions prévues par le décret portant création de l'ESSTI.

Il existe actuellement cinq départements à l'ESSTI:

- Département des enseignements généraux
- Département des langues et littérature
- Département de presse écrite
- Département Radio
- Département Télévision.

Pour ceux qui aimeraient obtenir de plus amples renseignements sur l'ESSTI, ils peuvent écrire à l'adresse suivante:

Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information (ESSTI), B.P 1328 YAOUNDE (CAMEROUN)  
Tél: (237) 220073

LISTE DES UER DU CAMPUS DE LA DOUA

UER de BIOLOGIE

UER de Chimie

UER de Géologie

UER de Mathématiques

UER de PHYSIQUE

UER de Physique nucléaire

UER de Sciences naturelles

UER d'Education physique et sportive

## INFORMATIONS

### LES CADIST

*A la demande du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a été instituée une commission mixte paritaire, associant à des représentants de cet organisme et de la Conférence des présidents d'université, les syndicats et associations de bibliothécaires, aux fins d'étudier les problèmes de l'accès au document primaire, particulièrement en ce qui concerne les CADIST. Deux réunions ont déjà eu lieu les 18 mai et 22 juin 1982, au cours desquelles un document précisant le rôle des CADIST et faisant le point sur les problèmes qu'ils soulèvent a été approuvé et la décision de proposer la création de trois nouveaux CADIST a été prise. Au cours du mois de juillet, l'exposé sur le rôle du CADIST et la circulaire annonçant les créations ont été diffusés aux bibliothèques et aux établissements d'enseignement supérieur. Ce sont ces deux documents qui sont reproduits ci-dessous.*

### 1. LES CADIST

*Proposition de définition de leur rôle et exposé des problèmes qu'ils engendrent*

L'inflation actuelle de la masse documentaire est telle qu'aucune bibliothèque, si élevé que soit son budget, ne peut plus prétendre à elle seule rassembler l'intégralité des documents qui sont susceptibles de lui être demandés par ses usagers. Cet objectif peut en revanche être atteint à l'échelon national, même si la réalisation d'un tel projet soulève de nombreuses difficultés. Un exemple de cette démarche est fourni par la République fédérale d'Allemagne, pays comparable au nôtre par la taille et par l'ampleur de ses ressources, qui a lancé après la dernière guerre mondiale un programme national d'acquisitions partagées pour les documents étrangers. Un autre exemple comparable, plus récent, est celui du Royaume-Uni, qui a choisi pour sa part de constituer un organisme centralisé, consacré exclusivement à la fourniture de documents, la « British Library Lending Division » (BLLD).

La constitution de « Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique » semble être la réponse la mieux adaptée aux besoins français, d'abord parce que leur structure décentralisée correspond aux orientations actuelles en matière d'organisation administrative, ensuite parce que l'institution d'un organisme centralisé impliquerait des

investissements considérables et qu'en tout état de cause il ne pourrait guère satisfaire les demandes concernant des documents tant soit peu antérieurs à sa création.

Ce préalable posé, il est nécessaire, avant d'examiner les problèmes engendrés par la mise en place des CADIST, de définir aussi clairement et précisément que possible l'étendue et les limites de leurs missions afin que nulle équivoque ne naisse sur la manière dont ils doivent s'insérer, en le complétant, dans le réseau documentaire existant.

### 1. Rôle et fonctions des CADIST

#### 1.1. Acquisition

La fonction d'acquisition des CADIST doit s'entendre comme une « veille » exercée pour les documents intéressant la recherche exclusivement. Veille, parce que le but visé est de faire en sorte que tout document susceptible d'être demandé par un chercheur existe à au moins un exemplaire en France ; même si l'exhaustivité n'existe pas en matière de documentation, c'est au moins un objectif vers lequel on doit tendre. Cette « veille documentaire » doit s'exercer sur les seuls documents du « niveau recherche », tous les besoins liés à l'enseignement devant pouvoir être satisfaits sur place ou, exceptionnellement, par le moyen habituel du prêt interbibliothèque. Il est évident que, dans la pratique, des difficultés surgiront inévitablement pour déterminer si tel document doit être rangé dans l'une ou l'autre de ces deux catégories, mais chacun voit bien ce que recouvre cette distinction, sur laquelle repose d'ailleurs l'organisation actuelle des bibliothèques universitaires. *Ceci ne signifie pas que ces dernières se verraient désormais cantonnées aux acquisitions des seuls documents du « niveau étudiants ». La majorité des besoins documentaires liés à la recherche continueront à être satisfaits sur place ou par le prêt interbibliothèque.*

Même si une grande partie des CADIST seront implantés au sein des universités et plus particulièrement des bibliothèques universitaires, cela ne veut pas dire qu'ils seront fermés à tout contact extérieur. Les Comités nationaux d'acquisition (CNAC), qui seront implantés auprès de chaque CADIST, seront largement ouverts, de par leur composition, à des organismes extérieurs à l'Université. Bien plus, les CADIST auront la faculté de conclure des conventions avec d'autres organismes, leur déléguant ainsi

la responsabilité des acquisitions dans un secteur spécialisé. Cette précision appelle une réserve : les CADIST ayant par nature une mission importante de conservation des documents, toute convention conclue par eux devrait en tenir compte, vis-à-vis notamment des centres de documentation, dont ce n'est pas la fonction.

Il faut souligner enfin que les CADIST peuvent apporter une solution au problème des éliminations. Certaines bibliothèques désireraient se débarrasser de documents peu utilisés aujourd'hui, qu'elles possèdent quelquefois en double, voire en triple exemplaire et qui les « encomrent » en occupant une place parfois précieuse. Mais elles hésitent à s'en séparer : les vendre ou les pilonner, c'est courir le risque d'avoir par la suite à constater une lacune : les donner à un autre organisme (à supposer qu'il y en ait un qui les accepte), c'est déplacer le problème. Dans ce cas, les CADIST seront leurs interlocuteurs naturels : ils leur offriront l'assurance que ces documents resteront disponibles pour les chercheurs, soit parce que le CADIST correspondant les possède déjà, soit, dans le cas contraire, parce qu'il les recueillera (à condition bien entendu, qu'ils entrent dans la catégorie des documents dits « de recherche »).

### 1.2. Diffusion

Il est nécessaire de distinguer deux fonctions de diffusion de la documentation :

. *La diffusion courante* qui satisfait la grande majorité des demandes (80, 90, 95 % ?) et repose sur un fonds limité.

. *La diffusion de recours* qui satisfait le faible pourcentage de demandes restantes et nécessite des fonds très importants, voire exhaustifs. Elle est donc obligatoirement associée à la fonction de veille documentaire, dont elle est d'ailleurs la justification

Ces deux fonctions sont largement incompatibles :

. la première traite de gros volumes de demandes, mais accepte par définition de ne pas les satisfaire toutes. Elle nécessite donc une organisation optimisée pour la fourniture du document (communication sur place, prêt, prêt inter) ;

. la deuxième doit par définition satisfaire toutes les demandes (ou presque). Elle doit donc disposer *en permanence* d'un fonds exhaustif et disponible. Cela impose une organisation optimisée pour la veille documentaire, mais surtout interdit un volume de prêt important qui rendrait en permanence indisponible une partie du fonds et détruirait donc l'exhaustivité dans les faits.

Il est donc dangereux de les confondre *si elles concernent le même fonds*. Le risque est particulièrement grand lorsqu'on les confie au même établissement.

Il existe des solutions partielles à ce problème de l'indisponibilité des documents due au prêt : la reprographie (d'usage courant pour les articles de

périodiques et les contributions à des ouvrages collectifs) comme la micrographie sont des techniques bien connues et en voie de diffusion massive. Mais elles ne sont pas entièrement satisfaisantes : le temps de réalisation d'un microfilm ou d'une microfiche est, dans le cas d'un ouvrage, nécessairement assez long et interdit en tout cas qu'on en fasse un usage généralisé ; d'autre part, photocopier fréquemment un document, même relativement peu fragile, conduit à sa dégradation accélérée, du fait de l'exposition répétée à une source de lumière de forte intensité ainsi que des manipulations plus ou moins brutales nécessaires. On peut prévoir néanmoins qu'à moyen terme la généralisation de l'archivage électronique (vidéodisque ou disque optique numérique associé à un logiciel de recherche documentaire) permettra de communiquer un document à distance, dans des conditions de rapidité satisfaisantes et en en assurant la bonne conservation, sans avoir à s'en séparer.

Mais il est impossible d'attendre ce moment, dont on ne peut d'ailleurs prévoir la date avec précision. En conséquence, il semble indispensable que les CADIST se limitent, en dehors de la desserte des usagers du ou des établissements auprès desquels ils seront implantés, à la seule fonction de diffusion de recours, telle qu'elle est définie plus haut, et même à une diffusion de *dernier recours*

Ceci implique, du point de vue des organismes de documentation :

. qu'une étude générale soit réalisée pour déterminer, à partir d'une analyse des flux, l'optimum économique du partage entre la fonction de diffusion courante et la fonction de diffusion de recours ;

qu'ils doivent avoir des moyens financiers suffisants pour satisfaire localement un pourcentage (à déterminer) important de la demande et qu'ils examinent régulièrement si cet objectif est atteint, à la fois du point de vue du volume et de la nature des acquisitions ;

. que le prêt interbibliothèque fonctionne suffisamment bien pour assurer efficacement le reste de la diffusion courante ;

. que les demandes de prêt adressées aux CADIST ne le soient qu'en *tout dernier recours*, quand le circuit « normal » du prêt interbibliothèque se révèle impuissant à satisfaire ces demandes. Il est envisageable que des demandes soient adressées directement aux CADIST quand les délais exigés sont très courts, *mais dans ce cas il faut impérativement que la satisfaction de la demande au niveau local soit impossible ou très hypothétique*.

### 1.3. Qui émettra les demandes de prêt adressées aux CADIST ?

Le fait que le recours aux CADIST ne doive se faire qu'en dernier lieu implique que les personnes qui émettront les demandes soient des professionnels de la documentation qui sauront mener les recherches préalables. Ne seront donc acceptées que les demandes transmises par l'intermédiaire d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation

#### 1.4. Quels sont les utilisateurs potentiels des CADIST ?

Si des restrictions sont nécessaires sur le plan de l'émission des demandes, il n'y a aucune raison d'en imposer sur celui du nombre et du type d'utilisateurs du réseau CADIST. Il s'agit d'un service public et comme tel il doit être accessible à tout un chacun, y compris les particuliers.

#### Conclusion partielle n° 1

Les CADIST doivent offrir un service nouveau, ouvert à tous et qui vient compléter et améliorer les services offerts par l'ensemble des bibliothèques et centres de documentation français. Ils ne se substituent ni aux organismes préexistants, ni au système du prêt interbibliothèque, du point de vue du moins de la diffusion courante, telle qu'elle est définie plus haut.

### 2. Problèmes engendrés par les CADIST

La création des CADIST engendre plusieurs problèmes. Quelques-uns leur sont propres ; d'autres tiennent aux nécessités de leur articulation avec les organismes documentaires préexistants.

#### 2.1. Délimitation des domaines couverts par chaque CADIST

Combien faut-il créer de CADIST ? La question se ramène en fait à celle de savoir quelle est la taille optimum du champ documentaire à couvrir par chaque CADIST. Des champs étroits, donc des CADIST nombreux, permettraient s'ils étaient confiés à des organismes très spécialisés dans un domaine précis de la recherche d'assurer la veille documentaire dans les meilleures conditions. En revanche, les problèmes de délimitation de frontières seraient multipliés, conduisant à de nombreux recouvrements qui représenteraient au total une masse documentaire importante.

A cet égard, l'exemple de la RFA est instructif : pour les besoins du calcul des subventions accordées aux bibliothèques par la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*, l'ensemble de la connaissance a été réparti en une centaine de secteurs, ce qui entraîne les problèmes de délimitation évoqués plus haut et suscite de nombreuses récriminations. Mais le fait que cette centaine de secteurs soit répartie sur un peu plus de vingt bibliothèques pallie ce défaut en ce qui concerne les acquisitions, puisque les responsables de chaque secteur peuvent plus facilement s'entendre s'ils se trouvent dans le même établissement. Toutefois, on perd du même coup les avantages d'un découpage « fin » des secteurs. Aussi la DFG a-t-elle étendu son action à une douzaine de bibliothèques très spécialisées (droit de l'énergie nucléaire, folklore allemand, criminologie, ...) pour assurer une meilleure couverture documentaire, notamment en matière de littérature non-conventionnelle.

De surcroît, les CADIST n'étant pas une création *ex nihilo*, il faut trouver un compromis entre un découpage « rationnel » (avec tout ce que l'adjectif comporte d'idéal) en domaines et la prise en compte de l'existant, c'est-à-dire les fonds et les spécialités des établissements d'accueil. C'est d'autant plus nécessaire que la veille documentaire, particulièrement en sciences humaines, doit pour être utile immédiatement s'appuyer sur des collections rétrospectives importantes.

De toute façon, des difficultés d'application non négligeables subsisteront : toute classification de la connaissance étant par nature imparfaite, des recouvrements seront nécessaires dans les zones mal délimitées. *On cherchera néanmoins à les réduire au strict minimum indispensable pour éviter les lacunes.* En outre, les « points de vue » multiples sous lesquels une discipline peut être envisagée compliquent le problème : faut-il traiter l'histoire des sciences à part, l'attribuer à l'histoire générale ou la traiter discipline par discipline (en sachant que la classification contemporaine diffère, parfois notablement, des classifications passées) ? Qui doit acquérir un document rédigé dans une langue « rare », l'organisme correspondant à sa spécialité (mais disposera-t-il des compétences linguistiques nécessaires ?) ou bien un (ou des) CADIST de langue et civilisation ?

#### Conclusion partielle n° 2

Un raisonnement empirique, joint à l'exemple allemand, amène à penser que le nombre optimum de CADIST se situe probablement aux alentours d'une vingtaine, ce qui évite de multiplier les problèmes de délimitation de frontières tout en permettant l'attribution à des organismes existants de champs documentaires dont la taille correspond à peu près à leur spécialité.

Par ailleurs, le système (envisagé plus haut) des conventions CADIST-organismes spécialisés permettrait, quand le besoin s'en fera sentir, d'apporter la souplesse de fonctionnement nécessaire pour assurer une veille documentaire aussi exhaustive que possible.

#### 2.2. Implantation des CADIST

Le choix des implantations CADIST se révèle particulièrement difficile à effectuer du fait des nombreux critères qu'il faut prendre en compte et dont beaucoup sont contradictoires :

Si l'on désire établir un certain équilibre entre les implantations parisiennes et les autres (ce qui semble souhaité par une majorité des membres de la commission), cela implique un certain volontarisme, car le simple poids numérique, tant de la communauté des chercheurs travaillant en région parisienne que des collections documentaires existant dans cette zone géographique, pourrait conduire à exclure toute implantation dans le reste de la France.

La capacité à bien exercer la fonction de veille documentaire suppose, de la part du personnel, une grande motivation et une bonne compétence dans le domaine scientifique concerné, deux conditions qui

ne peuvent être remplies que si l'organisme d'accueil des CADIST fonctionne en liaison étroite avec une ou plusieurs communautés de chercheurs dynamiques.

Les deux remarques précédentes ne doivent pas faire oublier que, dans de nombreux secteurs de la recherche, parler de veille documentaire et de diffusion de recours n'a aucun sens si l'on n'a pas accès à des collections rétrospectives suffisantes.

La question des locaux disponibles ne doit pas non plus être négligée, sous peine d'aboutir rapidement à un engorgement catastrophique.

Enfin, diffusion de recours n'équivaut pas à lenteur des réponses : les demandes doivent être satisfaites le plus rapidement possible, ce qui suppose l'existence d'un personnel assez nombreux pour assurer catalogage, recherches et manutention, ainsi que celle de matériel de reprographie et de micrographie (cf. *supra*, 1.2).

### 2.3. Circuit des demandes de prêt

Parmi les effets pervers susceptibles d'être engendrés par la création des CADIST, le plus fâcheux serait certainement une concentration des demandes de « prêt inter » sur eux seuls. Or, c'est un fait bien connu du monde des bibliothèques, dès qu'un établissement aux collections importantes fait l'effort de répondre systématiquement et rapidement aux demandes, il voit celles-ci croître à une vitesse vertigineuse ; ce phénomène ne cesse qu'au moment où l'afflux est tel que le service est complètement engorgé. De surcroît, comme cela a été précisé plus haut, le prêt inter, dès qu'il atteint un certain niveau, a pour conséquence de détruire l'exhaustivité des collections dans les faits, une partie du fonds étant en permanence indisponible.

On voit donc qu'il serait catastrophique que les demandes de prêt soient adressées systématiquement aux CADIST. Pour l'éviter, il faudra mettre en place des mécanismes assurant le maintien de la stratification de l'accès au document (communication sur place, prêt inter local, régional et national, CADIST) tout en évitant d'allonger démesurément les délais.

#### Conclusion partielle n° 3

Si on veut que les CADIST, pour l'assurer bien, n'aient à remplir que la fonction de diffusion de recours, il est sans doute nécessaire d'améliorer et de développer le prêt interbibliothèque « normal ».

Cela risque toutefois de n'être pas suffisant : il faudra probablement envisager des mesures dissuadant de recourir directement aux CADIST sauf en cas d'absolue nécessité.

La création même de la Commission mixte paritaire sur l'accès aux documents primaires montre assez qu'il s'agit d'une question fondamentale, qui soulève un grand intérêt tant du côté des utilisateurs que des professionnels de la documentation. La DBMIST entend la traiter dans la concertation la plus large avec tous les groupes concernés. Les

CADIST représentent l'élément le plus novateur de la réponse à cette question ; c'est pourquoi ils ont focalisé l'attention et suscité de nombreuses interrogations, voire inquiétudes. Le présent document représente un effort de clarification au niveau des principes qui doivent guider l'action des CADIST, en même temps qu'une première approche des difficultés déjà rencontrées ou prévisibles. Celles-ci ne trouveront de solutions satisfaisantes que progressivement, au terme d'un débat où chacun devra faire preuve d'imagination. La réflexion à mener sur la manière d'intégrer les CADIST dans le réseau documentaire français, dont ils ne sont qu'un élément indissociable des autres, semble devoir porter principalement sur le prêt interbibliothèque : le développement considérable qu'il a connu ces dernières années ainsi que la prise de conscience progressive du rôle éminent qu'il joue et est amené à jouer encore davantage imposent de manière urgente que soient élaborées des propositions débouchant sur une valorisation, une organisation à la fois souple et efficace (qui passera très vraisemblablement par les régions) et la mise à sa disposition d'outils, parmi lesquels on peut citer notamment les catalogues collectifs (automatisés ou non) et la messagerie électronique. Sur ces points comme sur les autres, la DBMIST espère que les membres de la commission feront de nombreuses suggestions, de sorte que le débat soit aussi riche que possible ; elle souhaite vivement qu'il débouche sur un consensus.

## II. CIRCULAIRE N° 235 DU 12 JUILLET 1982.

Objet : Création de CADIST en 1982.

Conformément à la procédure convenue lors de sa première réunion du 18 mai 1982, la Commission mixte paritaire CNESER - Accès au document primaire s'est réunie le 22 juin : elle a approuvé le document définissant le rôle des CADIST et a proposé la création de trois nouveaux CADIST :

— Botanique, zoologie, biologie animale et végétale ;

— Relations internationales et monde contemporain (XX<sup>e</sup> siècle) ;

— Ethnologie et préhistoire.

Dans le premier cas, la biologie animale et végétale sont ajoutées à l'intitulé primitif ; le Muséum sera invité à collaborer avec la BIU Jussieu en tant que de besoin.

Dans le deuxième cas, le CADIST est installé à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), en association avec le « Centre de documentation RDA » de Paris VIII et l'« Institut français de presse et des sciences de l'information » de Paris II. Un document écrit précisera la frontière entre ce CADIST et celui de Sciences politiques.

Dans le troisième cas, l'ethnologie est attribuée à la Bibliothèque du Musée de l'homme qui sera invitée à collaborer avec la Bibliothèque du Muséum pour

a préhistoire. L'intitulé du nouveau CADIST est le suivant : *Ethnologie et préhistoire*.

Par ailleurs, le CADIST d'Art et d'archéologie sera contacté afin de définir la frontière en matière de préhistoire.

En ce qui concerne la *Pharmacie*, il n'est pas proposé de créer de CADIST spécifique, mais le domaine de cette discipline est attribué à la Chimie (CADIST de Lyon - section sciences de la BIU) qui prend un nouvel intitulé : « *Chimie - Pharmacie* ».

La question de l'*Histoire moderne* est reportée ; une décision sera proposée lors de la prochaine réunion de la Commission après consultation des BU d'Aix, de Caen et de la Sorbonne qui ont déjà présenté leurs candidatures, et éventuellement auprès d'autres organismes.

Le découpage du domaine de l'Histoire sera revu à cette occasion.

Une réflexion sera conduite pour aider les établissements gros prêteurs conformément à la définition du rôle des CADIST précisée dans la note ci-jointe.

